

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. L'euthanasie factuelle	5
I. A. Cadre de l'étude : euthanasie en milieu universitaire	5
I. A. 1. L'hôpital vétérinaire d'Alfort	5
I. A. 2. Les acteurs de la consultation l'euthanasie	6
I. A. 3. Types d'animaux	7
I. A. 4. Place de l'animal par rapport à l'homme	9
I. B. Vers la mort de l'animal	16
I. B. 1. Législation de l'euthanasie	16
I. B. 2. Etapes préliminaires	17
I. B. 3. Déroulement technique de l'euthanasie	22
II. Enjeux humains et notions psychologiques relatives à l'euthanasie	29
II. A. Les étapes du deuil	29
II. A. 1. Dénier	29
II. A. 2. Colère	30
II. A. 3. Marchandage	30
II. A. 4. Phase de dépression	31
II. A. 5. Acceptation	31
II. A. 5.a. Reconstruction de la personne	33
II. A. 5.b. Les complications du deuil	34
II. B. Particularité des enjeux de l'euthanasie pour le propriétaire	37
II. B. 1. Rupture du lien affectif	37
II. B. 2. Gestion du corps inanimé	38
II. B. 3. Cas particulier de l'enfant	40
II. C. Particularité des enjeux de l'euthanasie pour le vétérinaire	45

III. L'étudiant et les premières consultations d'euthanasie	49
III. A. L'étudiant : un vétérinaire en devenir	49
III. B. Enjeux et enseignements	53
III. B. 1. Anticiper les situations difficiles	53
III. B. 2. Accepter d'être un étudiant	54
III. B. 3. Vivre un échange avec le propriétaire	57
III. C. Limites de l'étude	60
CONCLUSION	63
ANNEXE	65
BIBLIOGRAPHIE	69

INTRODUCTION

Le vétérinaire, médecin des animaux, joue à la fois un rôle dans la prévention des maladies et dans leur traitement. Bien que garant de la bonne santé des carnivores domestiques, il peut être amené dans différents contextes à donner la mort. L'euthanasie d'un carnivore domestique est une procédure au cours de laquelle le vétérinaire met fin à la vie de l'animal de compagnie, après accord par le propriétaire. L'absence de formation au cours de l'enseignement vétérinaire témoigne de la singularité de la consultation d'euthanasie, qui allie plus que toute autre la gestion des sentiments et des données médicales. A l'école nationale vétérinaire d'Alfort, les étudiants sont confrontés dès leur 4^{ème} année d'enseignement aux consultations, et donc aux euthanasies. Ils ne bénéficient cependant d'aucune préparation à ces exercices délicats. Plusieurs vétérinaires praticiens interrogés sur ce sujet avancent que l'apprentissage se réalise seul et que l'expérience s'acquiert au fil des années (Protin, 1999). Les vétérinaires apprennent à gérer les euthanasies de manière empirique alors que ces consultations sont particulièrement complexes.

Nous réalisons, dans une première partie, une description concrète de l'euthanasie vétérinaire des carnivores domestiques, en abordant l'environnement dans lequel se déroule la consultation, le déroulement technique de la procédure et la législation en vigueur autour de cet acte. Les relations qui peuvent s'établir entre un animal de compagnie et son propriétaire seront étudiées afin de révéler la singularité des consultations d'euthanasie. Nous ne nous intéresserons qu'aux carnivores domestiques dans notre étude car cette thèse s'adresse aux étudiants qui travaillent au sein de l'hôpital vétérinaire d'Alfort, centre de consultation spécialisé pour les chiens et les chats.

Dans une deuxième partie centrée sur les enjeux psychologiques révélés par l'euthanasie vétérinaire, nous soulignons l'impact de l'approche de la mort et le deuil vécu par le propriétaire dans ce contexte inhabituel. Nous nous intéressons également à la confrontation de l'enfant à la mort, et à la rupture du lien d'attachement. Les répercussions psychologiques sur le vétérinaire praticien seront également abordées.

Nous proposons dans la troisième partie une synthèse des notions abordées précédemment, en nous intéressant au cas particulier de l'étudiant vétérinaire. Les enseignements tirés des deux parties précédentes auront vocation à favoriser une meilleure gestion de la consultation d'euthanasie par l'étudiant vétérinaire. Les limites de notre étude sont abordées dans un dernier mouvement, pour une réflexion effectuée dans un esprit critique.

L'euthanasie vétérinaire fait appel à une gestion émotionnelle sensible de la part du praticien qui la réalise et pourrait engendrer des séquelles psychologiques sur les différents acteurs de la situation. Cet acte qui confronte l'étudiant à la mort pourrait nécessiter un encadrement plus important en raison de l'impact du geste de l'euthanasie sur le praticien et sur le client. L'objectif de cette thèse est d'apporter des éclairages sur la question de l'euthanasie vétérinaire, avec à terme la possibilité de faire émerger un outil d'apprentissage, sous la forme d'un livret à destination de l'étudiant vétérinaire. Le futur praticien pourrait y trouver des informations techniques et pratiques au sujet de l'euthanasie vétérinaire, ainsi que des éclairages psychologiques sur les notions de communication, de séparation et de deuil. Ces éclairages favoriseront, nous l'espérons, un renforcement des assises théoriques et cliniques des futurs praticiens, pour une plus grande adéquation de leurs réponses aux clients, dans le respect des savoirs de chacun.

I. L'euthanasie factuelle

I. A. Cadre de l'étude : euthanasie en milieu universitaire

I. A. 1. L'hôpital vétérinaire d'Alfort

L'école nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) s'est implantée dès 1766 dans le petit hameau d'Alfort, à deux lieues de Paris. Au cours de ses deux siècles et demi d'existence, elle s'est développée sur les 11 hectares qui formaient son site d'origine et est maintenant au cœur de la ville de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). L'école est desservie par la ligne huit du métro de Paris, la rendant facilement accessible pour les habitants de la région parisienne. Des particuliers éloignés de Paris viennent aussi en consultation à l'école vétérinaire pour leur animal de compagnie. Un hôpital vétérinaire regroupe depuis deux ans l'ensemble des consultations : vaccinations, médecine générale, endocrinologie, cardiologie... L'école nationale vétérinaire d'Alfort fonctionne sur un mode similaire à une très grande clinique vétérinaire, avec environ trente cinq mille consultations par an pour les animaux de compagnie (chiens et chats). Après s'être présentés à l'accueil où ils sont orientés vers les services adéquats, les clients sont pris en charge par des étudiants.

Les animaux souffrant de pathologies lourdes peuvent rester hospitalisés plusieurs semaines, et une décision d'euthanasie peut être prise suite à ces consultations. Certains clients viennent consulter directement pour une euthanasie de leur animal domestique. Il existe une salle initialement conçue pour les euthanasies, dont l'agencement et le mobilier différent de ceux des autres salles de consultations. Cette salle est malheureusement mitoyenne de la chambre froide de l'hôpital. Des odeurs nauséabondes peuvent se diffuser dans la salle ; pour cette raison, les euthanasies se déroulent dans des salles dont les portes sont équipées de verrous, afin de préserver un environnement calme pendant le déroulement des consultations.

I. A. 2. Les acteurs de la consultation d'euthanasie

Les étudiants vétérinaires commencent les consultations à partir de la quatrième année d'enseignement, ils sont pour la plupart âgés d'environ 23 ans. Dans l'hôpital, ils vont chercher les clients pour les faire entrer en salle puis commencent la consultation, seuls ou accompagnés d'un élève de 5ème année, avec le propriétaire de l'animal. Ils présentent ensuite leur cas clinique à un « aîné » qui peut être soit un interne, un assistant de clinique ou un enseignant.

Les internes ont terminé leur cursus scolaire de cinq ans et sont en spécialisation pour une année supplémentaire. Ils peuvent ensuite choisir de continuer un an de plus et obtiennent alors le statut d'assistant. Les internes et les assistants constituent un soutien important pour les étudiants car ils possèdent quelques années d'expérience en consultation à l'école vétérinaire. Ils sont en général des interlocuteurs privilégiés pour les étudiants car ils les accompagnent dans la gestion de leurs consultations. Certaines consultations sont parfois menées seulement par les étudiants et leurs internes ou assistants, lorsque les enseignants ne sont pas disponibles en raison d'un trop grand nombre de consultations.

Les profils des clients de l'école nationale vétérinaire sont très variés, certains choisissent de venir consulter à l'école pour le prix modéré des consultations alors que d'autres recherchent les techniques médicales de pointe pour leur animal. Ces deux profils sont très différents et ont des conséquences sur le déroulement de l'euthanasie. Les propriétaires qui recherchent avant tout une médecine vétérinaire abordable n'ont généralement pas les moyens financiers d'offrir des soins lourds à leur animal. La question de l'euthanasie sera donc abordée plus précocement avec ces clients ; les propriétaires qui choisissent de consulter à l'école vétérinaire d'Alfort pour offrir toutes les chances de guérison à leur animal ne l'envisageront que dans un dernier recours.

I. A. 3. Types d'animaux

Dans notre étude sur les enjeux psychologiques de l'euthanasie, nous ne nous intéresserons, parmi les animaux domestiques, qu'aux chiens et aux chats.

La domestication du chien remonte à environ quinze mille ans. Les loups ont suivi progressivement les chasseurs du paléolithique et se sont fixés près des campements pour profiter de la possibilité de manger les restes alimentaires. Au cours de l'évolution, quelques louveteaux ont été ramenés au campement et familiarisés progressivement au contact de l'homme (Gautier, 1990). L'homme ne se rendit compte qu'ensuite de ces habitudes, de l'utilité de posséder un tel animal : son odorat et son endurance en firent alors un allié précieux pour la chasse. Il servit aussi à monter la garde des campements. La proximité croissante entre l'homme et l'animal concourut au développement de sentiments de sympathie envers cet animal qui devenait parfois un compagnon de jeu. Très attentif à ce que fait et dit son maître, en quête permanente d'interactions, le chien se montre capable de décoder un large éventail des comportements de son maître, de ses odeurs, de ses vocalisations et onomatopées, et aussi de ses productions langagières (Filiatre *et al.*, 1988). Il peut ajuster ses réponses à ses attentes, ses intentions et ses projets, tout en donnant l'impression (ou en renforçant sa certitude) qu'il adhère à ses émotions et ses affects, indépendamment d'un conditionnement explicite, d'un dressage formel ou d'une autre forme d'instrumentalisation. Les chiens sont des coacteurs exceptionnels dans de multiples activités ou tâches humaines : chasse, transport des personnes et des marchandises (chiens de traîneau), « encadrement » des troupeaux d'animaux de ferme, garde et protection des habitats, recherche et découverte des ressources cachées, assistance aux personnes handicapées, opérations de sauvetage... Dans toutes ces interactions, les chiens peuvent et savent moduler leur comportement en tenant compte du contexte, de la situation et du milieu, et en se fondant sur leurs expériences individuelles. Plus généralement, ils sont flexibles par rapport aux événements et à l'environnement. Certains sont capables d'anticiper le comportement du maître. C'est probablement aux chiens que l'homme, quelles que soient sa culture et son appartenance ethnique, attribue les capacités d'attachement et de fidélité les plus développées, tout en leur reconnaissant des « qualités » affectives et cognitives hors pair (Vernay, 2003).

Le chat quant à lui aurait été domestiqué plus tardivement, il y a environ 8000 ans. C'est vraisemblablement lors de la sédentarisation de l'homme, passant du stade de chasseur-cueilleur à celui d'agriculteur, que le chat s'est rapproché des greniers à grains où pullulaient ses proies privilégiées, les rongeurs. A nouveau, l'homme s'est mis à apprécier ce nouvel animal pour sa valeur utilitaire. Contrairement au chien, le chat ne correspond que partiellement à la définition de l'animal domestique qui est celui qui fait partie d'une maison (domus en latin) qui est soumis à la domination d'un maître auquel il donne ses produits et ses services.

Les chats ont, eux aussi, un éventail de comportements qui donnent à leur maître l'impression ou la certitude qu'ils partagent ses émotions et ses affects. Cependant, ils sont des êtres indépendants qui alternent les temps « égoïstes », quelles que soient la volonté et les décisions des humains, et les temps de forte dépendance et d'intimité pendant lesquels « ils ne peuvent se passer » de relations avec les personnes. Leur « esprit d'indépendance », ancré dans la dépendance à l'égard de l'homme, en fait des partenaires « naturellement prédisposés » à sa vie familiale puisque les personnes alternent, elles aussi, les moments personnels et les moments d'interdépendance affective et relationnelle (Gautier, 1990). En outre, si on les compare aux autres espèces, en particulier aux autres félidés, les chats domestiques ont la particularité de déployer un registre unique de comportements que les humains interprètent comme des débordements « personnalisés » d'attachement, de tendresse ou d'amour (Montagner, 2007). Ils combinent, en effet, les ronronnements, les léchages, les frottements appuyés de la tête sur les jambes, les bras ou les mains, les recherches permanentes du corps à corps, les miaulements modulés, les comportements infantiles ou juvéniles... Ils ont en même temps la capacité d'indiquer clairement leurs besoins, leurs états de bien-être ou de mal-être, leurs souffrances, leurs « motivations » et leurs intentions.

I. A. 4. Place de l'animal par rapport à l'homme

Autrefois considérés sur le plan utilitaire, facilitant le travail de l'homme, les chiens et les chats sont aujourd'hui devenus de véritables compagnons de celui-ci. Les raisons qui motivent l'adoption d'un animal ont évoluées. Un chien ou un chat représente maintenant une présence agréable et rassurante dans l'habitation, il permet une certaine occupation par les soins qui lui sont prodigués et les repas qu'il faut préparer. Il est aussi un compagnon de jeu pour les enfants dont il permet l'éveil (Sondage Sofres pour Facco/TNS, 2004/2005). Dans les situations familiales usuelles, l'animal de compagnie constitue un élément de rapprochement entre les membres de la famille. Les familles possédant un animal de compagnie ont moins de préoccupations quotidiennes que celles qui n'en ont pas, et la présence d'un animal est aussi bénéfique pour les parents que pour les enfants (Fudin, 1994). L'animal de compagnie joue un rôle dans le développement des enfants, qui trouvent à travers son éducation et son entretien, un modèle de responsabilité future (Messent, 1983). La mort de l'animal peut être une première expérience de la mort pour l'enfant.

La place des animaux de compagnie dans le foyer familial est de plus en plus importante, allant même parfois jusqu'à remplacer les enfants. En effet, tout comme ces derniers, les animaux domestiques sont une présence tendre et affective. La relation de l'enfant à l'animal semble s'effectuer sous le sceau de la parité : « La relation de l'enfant à l'animal ressemble beaucoup à celle du primitif à l'animal. L'enfant ne présente pas encore la moindre trace de l'orgueil qui, par la suite, pousse l'homme civilisé adulte à séparer sa propre nature de tout le règne animal par une ligne de démarcation tranchée. Sans hésiter, il accorde à l'animal d'être pleinement un égal, reconnaissant sans inhibition ses besoins » (Freud, 1913). Dans la vie quotidienne, les animaux de compagnie ont la possibilité et la capacité de manifester spontanément des comportements nouveaux, nuancés, étranges, complexes et diversifiés, à la fois dans leur registre spécifique et dans les registres appris et façonnés au contact des humains. Leur capacité à décoder les signaux des humains et à s'ajuster à leurs conduites ainsi que leur flexibilité génèrent le sentiment, ou la certitude, qu'ils s'accordent aux émotions et aux affects (Montagner, 2007).

Les animaux de compagnie sont choisis par leur propriétaire en fonction de certains critères : taille, couleur, activité et comportement. Certaines races ont été sélectionnées pour la beauté des traits physiques, d'autres pour des aptitudes à la course, etc. Ces caractéristiques peuvent parfois être choisies par analogie avec la personnalité du propriétaire. Certaines races de chiens ou de chats ont des caractéristiques physiques qui peuvent les rendre atypiques. Nous pouvons citer les bouledogues, dont la respiration physiologique provoque un ronflement puissant caractéristique de la race. De même certaines races de chats sans poils comme le sphynx ont des caractères morphologiques tellement singuliers qu'elles s'éloignent parfois du standard de l'espèce. Ces races aux traits morphologiques caractéristiques sont souvent choisies par des propriétaires à la personnalité affirmée (Dubreuil, 1995).

Les animaux de race que nous venons d'évoquer peuvent être choisis par leur propriétaire pour certains aspects morphologiques ou traits de caractère qui appuieraient sa personnalité. L'animal prend alors une nouvelle dimension en devenant le prolongement de la personnalité de son propriétaire. Il peut par exemple arriver que les promenades se transforment en parades, au cours desquelles l'animal de pure race est exhibé à tous les passants.

Une définition générale de la personnalité pourrait être donnée par l'ensemble des comportements adoptés par un individu dans différentes situations. La personnalité est la résultante de l'appareil psychique de l'individu, c'est-à-dire des fonctions de la pensée, des actes et des émotions qui lui permettent de s'inscrire dans son environnement et d'y fonctionner (Ruffiat, 2009). Cet appareil psychique requiert de l'énergie pour fonctionner : Freud la nomme « énergie psychique ». C'est la présence de cette énergie qui explique l'émergence de la pensée. Pour résumer, l'énergie psychique d'un individu est l'élan vital qui dynamise sa personnalité. En considérant l'animal comme reflet de la personnalité ou comme miroir de soi, nous abordons la notion de narcissisme qui peut exister dans les relations entre l'homme et son animal de compagnie. Pour la plupart des gens, le narcissisme possède une connotation péjorative, car il signifie un amour excessif de soi. Cette perception du narcissisme ne correspond pas à sa définition théorique initiale. Le narcissisme dont il est question dans notre propos fait appel à l'un des éléments pionniers de la psychanalyse dont Freud est le fondateur. Il définit trois aspects du psychisme, tous trois en interaction au sein de la personnalité: le Ça, le Moi et le Surmoi (Freud, 1923). Le Ça constitue le réservoir de nos pulsions, sorte de puits d'énergie ; le Surmoi

représente la censure qui peut être définie comme l'intégration personnelle des regards extérieurs ; le Moi est l'instance psychique de la personne qui organise les décisions entre les besoins intérieurs de notre être et la réalité du monde extérieur, entre les exigences du Ça et du Surmoi. Dans un cadre théorique, le narcissisme constitue le fondement de la confiance en soi car il représente l'investissement de l'énergie psychique qui a pour destination le Moi. Cette énergie psychique est appelée libido par Freud. Le narcissisme est donc un aspect constitutif du développement de la personne. Il permet à l'individu de s'ancrer dans la réalité. Le narcissisme devient pathologique quand cette énergie n'est plus canalisée par le Moi. Un individu dit « narcissique » vit dans un monde de miroirs, où chaque chose est reflet de soi, chaque objet d'amour un support vivant de sa personnalité.

Les propriétaires qui achètent des animaux de race dont les caractères morphologiques ou comportementaux sont en accord avec leur personnalité effectuent un choix d'ordre narcissique. Dans ce cas, il arrive que l'animal ne soit aimé qu'en tant que reflet de son propriétaire et non en tant que compagnon vivant et distinct d'une fonction utilitaire. Lors du décès de l'animal, la perte est vécue comme une diminution de la personne car c'est une part symbolique de la personnalité du propriétaire qui disparaît avec l'animal. En devenant une représentation de son propriétaire, le chien est investi d'un puissant amour narcissique. C'est alors une relation fusionnelle qui s'établit entre le propriétaire et son animal devenu miroir de lui-même. Le deuil semble alors très difficile car avec la mort de l'animal, le propriétaire perd une partie de sa personne (Hegi, 2008).

La plupart des propriétaires d'animaux de compagnie justifient la présence d'un animal à la maison par le besoin de compagnie (Messent, 1983). Cette présence peut être particulièrement importante pour les personnes seules. La présence d'un animal permet d'augmenter les contacts sociaux : une personne qui se promène dans un parc public avec un chien interagit plus souvent avec des étrangers que si elle se promène seule, ou accompagnée d'un enfant (Messent, 1983). Les personnes seules peuvent trouver en l'animal un moteur de vie sociale, car les sorties se répètent généralement à heures fixes : les mêmes personnes se retrouvent de façon régulière et des liens sociaux peuvent se tisser progressivement. L'animal joue ici le rôle de « catalyseur » ou de « lubrifiant » social : il facilite les interactions entre étrangers et initie les conversations. Les interactions sociales, même les plus simples en apparence, sont cependant gouvernées par des règles et des rituels qui doivent être respectés, sous peine de mettre en danger l'ordre social et

d'inspirer la crainte (Servais, 2007). Ainsi, un homme qui adresse la parole à des étrangers sans respecter l'ordre rituel sera perçu comme menaçant. La présence d'un animal permet d'outrepasser la rigidité des rituels de salutation, en provoquant une attention conjointe non menaçante. Cette attention conjointe est alors le socle de regards, de salutations ou parfois de conversations qui seront perçus comme anodins.

Les animaux de compagnie peuvent être un soutien important dans la vieillesse, en particulier dans l'appréciation de l'estime de soi. L'estime de soi est le résultat d'une auto-évaluation. Il s'agit en quelque sorte d'un baromètre révélant dans quelle mesure nous vivons en concordance avec nos valeurs et nos besoins. L'estime de soi se manifeste par le plaisir que nous avons à être nous-mêmes et repose sur l'évaluation continue de la qualité de nos interactions avec l'extérieur, sur un mode conscient ou inconscient. Que nous en ayons conscience ou non, l'évaluation que nous faisons de nos comportements nous atteint toujours. Lorsqu'un individu accomplit un acte qu'il pense valable, celui-ci ressent une valorisation et lorsqu'il évalue ses actions comme étant en opposition à ses valeurs, il réagit comme « baissant dans son estime » (Larivey et Garneau, 1983).

En vieillissant, les personnes âgées peuvent ressentir progressivement un sentiment de mise à l'écart. Leur environnement évolue et elles pensent devenir peu à peu « inutiles ». Le retrait de la vie active, l'émancipation des enfants ou encore l'acceptation d'une dépendance progressive peut provoquer chez certaines personnes une détérioration de l'image de soi et une mélancolie (Aitken, 1982).

La mélancolie se caractérise du point de vue psychique par une dépression profondément douloureuse, une suspension de l'intérêt pour le monde extérieur, la perte de la capacité d'aimer, l'inhibition de toute activité et la diminution du sentiment d'estime de soi qui se manifeste par des auto-reproches (Freud, 1917).

En s'occupant d'un animal, les personnes âgées se sentent investies d'un devoir. La relation qui s'instaure entre l'animal et son maître inverse la dynamique de désinvestissement progressif de la vie active que peuvent rencontrer certaines personnes âgées. L'angoisse de

l'inutilité s'estompe. L'animal constitue un nouveau centre d'intérêt qui ravive l'énergie psychique des personnes dont l'élan vital s'était émoussé. L'animal est dépendant de son maître en tous points : alimentation, jeux, promenades. Alors qu'elle pouvait se sentir glisser vers une dépendance difficile à accepter, la personne âgée découvre qu'elle peut être indispensable pour son animal, ce qui compense son désinvestissement de la vie au contact des autres personnes. En évaluant sa capacité à s'occuper de son animal et à lui apporter du bien être, la personne âgée se valorise intérieurement, ce qui renforce son estime de soi (Servais, 2007).

Une approche sociologique, c'est-à-dire qui s'intéresse aux relations entre les individus, met en lien la diminution de l'estime de soi avec l'avancée en âge et la perte des rôles sociaux. La sphère familiale évolue au cours du temps et les liens intrafamiliaux peuvent se rompre progressivement avec l'émancipation des enfants. Ainsi, se désengager du rôle de parent, par exemple, diminuerait l'estime de soi (Macia, Chapuis-Lucciani et Boëtsch, 2007). L'estime de soi passe, entre autres voies, par la conscience d'être utile et nécessaire.

Une étude a porté sur l'impact que pouvait avoir l'introduction d'un animal dans un groupe de personnes. Cette étude a démontré que la seule présence (et non la possession comme indiqué dans l'étude précédente) d'un animal permettait une augmentation des rapports sociaux (Mugford et M'Comisky, 1974). Les deux chercheurs anglais Mugford et M'Comisky ont réalisé une expérience, considérée aujourd'hui comme fondatrice, qui consistait à introduire un animal (une perruche en l'occurrence) au sein d'un groupe de personnes âgées et seules. Au bout de quelques mois, ils ont observé une augmentation des interactions sociales, permise par la présence de l'animal qui facilitait le dialogue avec les autres. Une étude similaire mais avec introduction d'une plante à la place de la perruche n'a pas amélioré les rapports sociaux entre les personnes âgées.

En vieillissant, les personnes âgées sont peu à peu écartées de la vie sociale et certaines peuvent subir une dévalorisation de leur estime de soi. La vieillesse est souvent corrélée à la solitude, et les deux groupes de personnes que nous venons de décrire peuvent partager certains points communs. Les animaux de compagnie permettent aux personnes seules ou aux personnes âgées de retrouver un élan vital, mais aussi un certain investissement dans la vie au contact des

autres. Ces deux groupes de population ne sont pas les seuls à tirer profit de la compagnie d'un animal.

La possession d'un animal de compagnie peut également avoir des répercussions sur la santé physique de son propriétaire, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. De nombreuses études tendent à démontrer que la possession d'un animal engendre un effet positif sur la santé de l'homme. Le rôle réducteur de stress a été étudié par Katcher (Katcher *et al.*, 1983). Dans son étude portant sur 38 enfants, l'évaluation du stress a été permise par la mesure des pulsations cardiaques et de la pression artérielle, au cours d'activités diverses, en présence ou en l'absence d'un chien dans la pièce. Les résultats montrent une diminution de ces paramètres biologiques en présence du chien, démontrant ainsi que l'animal peut produire sur les humains des changements physiologiques positifs. Les répercussions de la possession d'un animal de compagnie sur la santé de l'homme ont été étudiées en prenant en compte des facteurs tels que les habitudes alimentaires, l'exercice physique pratiqué, l'état corporel et les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires (Dembicki et Anderson, 1996). Les résultats de cette étude montrent que les propriétaires de chien font significativement plus d'exercice que les autres personnes, car elles marchent plus. Des analyses biochimiques, effectuées sur les patients étudiés, révèlent que les propriétaires de chien ont des taux de triglycérides sanguins significativement plus bas que les autres. Les auteurs concluent leur étude en expliquant que les animaux de compagnie seraient bons pour la santé de l'homme. Une étude réalisée par June Mc Nicholas, du département de psychologie de l'université de Warwick, Royaume-Uni, a démontré que les propriétaires d'animaux de compagnie souffraient moins de troubles cardiaques que les autres individus (McNicholas *et al.*, 2005). Une autre étude menée par Friedman a montré que l'espérance de vie des patients atteints de maladies coronariennes était plus élevée chez les possesseurs d'animaux (Friedman *et al.*, 1980). Dans cette étude, on observe une majoration d'un an de la durée de vie des patients ayant été victime d'une telle maladie.

À partir de ces études pilotes dont les résultats étaient prometteurs, de nombreux travaux ont tenté de mesurer, évaluer et tester les « effets thérapeutiques » des animaux sur une grande variété de troubles. L'honnêteté scientifique oblige néanmoins à mentionner que les résultats de ces travaux sont extrêmement variables, et leurs méthodologies pas toujours très rigoureuses (Beck et Katcher, 1984). Il semble en effet que l'action thérapeutique des animaux, observée et

mise en évidence par des cliniciens dans le cadre de leur pratique, soit très difficile à démontrer scientifiquement.

Les chiens et les chats occupent aujourd'hui une place très importante au contact de l'homme. Leur aspect utilitaire a été remplacé par leur attrait affectif, et il peut arriver que ces animaux occupent la place d'un enfant, d'un ami ou d'un conjoint (Messent, 1983). Les rapports établis entre le propriétaire et son animal peuvent alors être complexes et riches d'un point de vue émotionnel. Quand ces animaux arrivent en fin de vie, ou lorsqu'ils souffrent d'une grave maladie, une décision d'euthanasie peut être prise par le propriétaire afin de mettre un terme aux souffrances terminales.



I. B. Vers la mort de l'animal

Les animaux de compagnie occupent aujourd'hui une place importante auprès de l'homme. La plupart d'entre eux sont suivis régulièrement chez le vétérinaire. Les fins de vie sont de plus en plus assistées et la mort est parfois anticipée afin d'écourter les souffrances terminales.

I. B. 1 Législation de l'euthanasie

Les animaux de compagnie sont considérés comme des meubles en droit civil français. Ce dernier précise en effet que « sont meubles par leur nature les animaux et les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère. » (Code civil, article 528).

Les modifications des articles 524 et 528 du code civil apportées par la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 font évoluer le statut juridique de l'animal ; ce dernier se retrouve assimilé à une chose vivante, appartenant à une personne. Le propriétaire a « le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements » (Code civil, article 544). Il a donc droit de vie et de mort sur son animal, à condition de ne pas lui infliger de souffrances (Code rural, article L.214-3.). Une mort sans souffrance est permise par l'utilisation des anesthésiques généraux, c'est la raison pour laquelle seul le vétérinaire est autorisé à procéder à l'euthanasie des carnivores domestiques.

Le propriétaire qui souhaite faire euthanasier son animal effectue un transfert de pouvoir au vétérinaire en l'autorisant à mettre un terme à la vie de son animal de compagnie. Il est important que le vétérinaire fasse signer une demande d'euthanasie à son client afin d'une part de travailler en toute légalité et d'autre part de se protéger au cas où le propriétaire reviendrait sur sa décision.

Le vétérinaire a cependant le droit de refuser d'euthanasier un animal s'il juge que l'état de ce dernier ne justifie pas une euthanasie (Code de déontologie vétérinaire). Certains propriétaires demandent parfois une euthanasie pour des raisons financières ou parce que leur animal agressif est devenu trop difficile à gérer.

Après l'euthanasie, le propriétaire peut choisir entre différentes options pour la prise en charge du corps de l'animal. Il peut demander une incinération collective ou individuelle de son animal. Dans le premier cas, il ne pourra pas récupérer les cendres de son animal car celui-ci sera incinéré en même temps que d'autres animaux. Il peut aussi opter pour une inhumation. Il existe des cimetières pour animaux comme par exemple celui d'Asnières sur Seine. Il est aussi possible d'enterrer le corps de son animal dans son jardin, à condition de respecter certaines conditions. Première condition, l'animal doit peser moins de 40 kg, sinon il est interdit de l'inhumer chez soi. Deuxième condition, le corps doit être placé dans un trou d'un mètre de profondeur et recouvert de chaux. L'emplacement devra se trouver éloigné d'au moins 35 mètres des habitations, puits et points d'eau environnants (Code rural, article L226-2, L226-3 et L226-4, 2010).

I.B.2. Etapes préliminaires

Il est primordial de rappeler que la prise de décision de l'euthanasie appartient au propriétaire et non au vétérinaire. Ce dernier peut cependant amener le propriétaire de l'animal à la prise de cette décision s'il juge que les conditions de vie de l'animal ne sont plus acceptables. Pour cela le vétérinaire doit s'assurer que certaines conditions sont réunies afin d'éviter d'éventuelles dérives.

Le vétérinaire et le propriétaire aborderont donc ensemble les domaines suivants :

- état de l'animal et souffrance : l'animal peut-il encore se déplacer, boire et manger sans trop de difficultés ? Le simple fait de respirer n'est-il pas devenu un effort trop important pour l'animal ? La gestion de la douleur est-elle acceptable ? Les effets secondaires des antalgiques à fortes doses sont-ils encore tolérables ?

- pathologie de l'animal : cette maladie est-elle irréversible ? Tous les traitements existants sont-ils inefficaces ? Le coût du traitement est-il raisonnable pour le propriétaire ? La motivation du propriétaire est-elle en adéquation avec la lourdeur de l'observance du traitement ?

Ainsi que nous l'avons évoqué, c'est au propriétaire de prendre la décision d'euthanasie. Le vétérinaire apporte toutes les données au sujet du pronostic, des coûts, de la douleur, et peut ainsi orienter la décision du propriétaire. Celle-ci lui revient également pour le sens qu'elle prendra ultérieurement : cette prise de décision est une démarche nécessaire pour l'accomplissement du travail de deuil. Après la prise de décision par le propriétaire, le vétérinaire peut conforter son client dans son choix en lui expliquant qu'il a fait tout son possible pour son animal : il a pris la bonne décision.

La signature de la demande d'euthanasie par le propriétaire est une obligation légale. Cette démarche permet aussi de vérifier l'identité du propriétaire. Le vétérinaire ne demandera pas systématiquement le carnet de santé à ses clients habituels, mais dans le cas de nouveaux clients, cette étape est importante car la personne présente n'est pas toujours le propriétaire de l'animal. Par exemple dans le cas de divorces, le chien peut être un sujet de discorde. L'un des deux partenaires peut demander l'euthanasie alors qu'il n'est plus le propriétaire légal. La demande d'euthanasie permet donc d'éviter les dérives et surtout elle place le vétérinaire dans un cadre légal qui le protège.

Intéressons nous à l'hypothèse selon laquelle le propriétaire n'ose pas aborder la question de l'euthanasie. Le propriétaire peut en effet penser qu'il ne connaît pas les options thérapeutiques envisageables pour soigner son animal. Aborder le sujet de l'euthanasie serait alors un peu trop hâtif. Une autre raison pour laquelle un client peut chercher à éviter le sujet de l'euthanasie est la culpabilité ressentie à la pensée de mettre un terme à la vie de son compagnon. Aborder soi-même le sujet de l'euthanasie peut renforcer ce sentiment de culpabilité. Cette culpabilité pourrait être moins importante si le vétérinaire aborde en premier le sujet de l'euthanasie. Les propriétaires peuvent parfois ne pas être conscients de la gravité de la pathologie de leur animal. Dans le cas de maladies évoluant progressivement sur plusieurs années, le propriétaire ne se rend parfois pas compte de la dégradation de l'état général de son animal. Le vétérinaire qui aborde la question de l'euthanasie dans ces conditions risque alors de surprendre le propriétaire non préparé à cette alternative. Le vétérinaire devrait essayer de repérer ces situations le plus tôt possible afin d'aborder la question de l'euthanasie dans les meilleures conditions.

Il est fréquent de voir le propriétaire hésiter à prendre la décision d'euthanasie. Il peut alors solliciter l'avis de son vétérinaire en lui demandant ce qu'il ferait à sa place. Dans ce cas, il est possible d'expliquer au propriétaire que le vétérinaire est très mal placé pour répondre à cette question. Le vétérinaire ne connaît pas la nature des liens qui existent entre le propriétaire et son animal. De plus, le coût des traitements est différent pour le vétérinaire et pour le propriétaire. Prendre la décision d'euthanasier son compagnon est une démarche personnelle qui ne peut être effectuée que par le propriétaire en accord avec son entourage proche.

Le dialogue entre le vétérinaire et le propriétaire prend alors ici toute son importance ; il est important que chacun des deux intervenants apporte une oreille attentive et s'assure de comprendre les attentes de l'autre. Le vétérinaire est le référent en matière de savoir scientifique alors que le propriétaire est le référent en matière de savoir affectif. Cette différence fondamentale constitue le point de départ d'un dialogue authentique. Le dialogue authentique est un échange au cours duquel les opinions de chacun sont reçues et étudiées objectivement afin de juger de la vérité de ce qui est dit dans le moment présent (Chemama et Vandermersch, 2009). Un dialogue authentique exclut toute forme de persuasion. Le point de vue du vétérinaire peut différer de celui de son client, cependant il est nécessaire qu'il prête une oreille attentive aux

arguments de son client afin de juger de la cohérence de sa demande. Dans un dialogue authentique, il est aussi question d'un rapport à soi dans lequel une exigence morale est corrélée à une exigence de vérité. Il est important que le vétérinaire soit en accord avec les opinions qu'il avance à son client pour qu'un partage réel puisse avoir lieu au cours du dialogue.

Lorsque le praticien réalise que l'euthanasie est inévitable et que le propriétaire n'y est pas préparé émotionnellement, il peut être utile de présenter les choses en deux temps. Dans ce cas, le vétérinaire peut dans un premier temps proposer un traitement et demander à contrôler l'animal au bout de vingt-quatre à quarante huit heures. Le vétérinaire prescrit un traitement en sachant que l'état de l'animal ne pourra pas s'améliorer. Cette option n'est envisageable qu'à la condition que l'animal ne souffre pas durant ces vingt-quatre à quarante huit heures. Au terme de ce délai, le propriétaire conscient de l'impossibilité de mise en œuvre d'un traitement curatif peut accepter plus facilement un protocole d'accompagnement de fin de vie. L'intervalle de temps ainsi ménagé pourrait permettre au propriétaire de se familiariser à l'idée d'une éventuelle euthanasie pour l'amener à prendre lui même la décision. De plus, les différents membres de la famille pourraient être consultés afin d'obtenir une décision collective et réfléchie au sein du foyer familial. Il est important d'insister sur ce point lors de la consultation car l'animal de compagnie occupe aujourd'hui une place importante dans le foyer. Dans certains cas, le propriétaire peut joindre par téléphone les membres de sa famille avant de prendre sa décision. De façon plus générale, si l'état clinique de l'animal le permet, le vétérinaire peut préparer le travail de deuil de son client en laissant la possibilité de patienter une journée ou un week-end de plus. Le propriétaire pourra alors commencer son travail de deuil: reconnaître la dégradation de l'état de santé de son animal et accepter l'euthanasie.

L'arrivée chez le vétérinaire est génératrice d'un stress pour les animaux. Ce stress peut être augmenté par l'anxiété du propriétaire qui vient faire euthanasier son animal. Il est possible de réduire le stress chez les animaux nerveux en prescrivant des tranquillisants que les propriétaires intégreront à l'alimentation quelques heures avant le rendez-vous. De même lorsque l'euthanasie est décidée en cours de consultation, la tranquillisation permet de calmer l'animal et également de travailler dans de meilleures conditions : elle permettra de ne pas combattre avec l'animal pour poser le cathéter. L'animal tranquilisé renverra une image d'apaisement qui diminuera l'anxiété de son propriétaire.

Lorsqu'un propriétaire vient avec l'idée de faire euthanasier son animal, il peut être dérangé par la présence des autres clients de la salle d'attente. En effet dans ces moments de chagrin et de douleur, le regard de l'autre peut être perçu comme une agression. Le rapport à l'autre est régi par tout en ensemble de rituels spécifiques qu'on nomme codes sociaux (Eric Berne, 1975). Ces rapports codifiés sont hérités des parents au cours de l'enfance puis apprises progressivement au contact de la vie en société. Ils préconisent des attitudes à adopter en fonction de la situation présente. En l'occurrence, il est d'usage les sociétés occidentales de masquer sa peine et sa douleur en public et de ne l'exprimer qu'une fois en privé (Michaud-Nérard, 2008). Montrer sa tristesse et sa faiblesse à autrui est une attitude qui va à l'encontre de ces codes sociaux. Un propriétaire qui briserait ces rituels dans une salle d'attente remplie risquerait de modifier la nature des interactions sociales. Dans ces conditions, une attente prolongée peut vite devenir dérangeante pour le propriétaire qui vient mettre fin à la vie de son compagnon. Il serait préférable de choisir des périodes d'activité réduite dans la clinique vétérinaire, comme le début de matinée ou d'après-midi, pour planifier les consultations d'euthanasie. Ainsi, le temps d'attente et les interactions sociales avec les autres clients seraient réduits. Si le vétérinaire en a la possibilité, il devrait faire patienter le propriétaire dans une salle à part.

La consultation d'euthanasie est un motif fréquent de changement de vétérinaire. Le souvenir engendré par la vue de la table de consultation sur laquelle l'ancien animal a été euthanasié peut être douloureux. Certaines personnes préfèrent alors changer de clinique vétérinaire. Certains vétérinaires qui prêtent attention à l'euthanasie dans leur clinique préconisent l'utilisation d'une salle différente des salles de consultations habituelles. Dans l'idéal, cette salle se démarquera des salles de consultations du reste de la clinique par des tableaux, des chaises, une table et un bureau différents. Une porte de sortie avec accès direct à l'extérieur est appréciable pour le propriétaire effondré qui évitera ainsi le regard des autres en traversant la salle d'attente. Une attention toute particulière sera portée au calme qui doit régner au cours de l'euthanasie. En effet, l'euthanasie est un acte par lequel on arrête la vie, elle symbolise un ralentissement, un arrêt du temps. Dans le but d'être en accord avec la situation présente, le vétérinaire veillera à ne pas être dérangé ni par le personnel de la clinique, ni par son téléphone.

L'euthanasie est un acte vétérinaire, elle implique donc une rémunération du vétérinaire. Pour le propriétaire, l'euthanasie constitue une expérience traumatisante au cours de laquelle les émotions sont exacerbées. On peut comprendre que la question de l'argent soit une préoccupation minime pour la personne qui vient accompagner son animal dans la fin de vie. Le vétérinaire ne peut maintenir son activité qu'à la condition que ses actes soient rémunérés, il y a donc un décalage entre les attentes du propriétaire et celles du vétérinaire. La question du règlement des honoraires apparaît alors comme un sujet délicat au cours de la consultation d'euthanasie. Le vétérinaire devrait-il choisir de demander au propriétaire de régler les honoraires avant ou après la mort de l'animal ? En demandant de régler avant l'euthanasie, le vétérinaire peut choquer ses clients et donner une image négative de vétérinaire mercantile (Dubreuil, 1995). A l'inverse, certaines personnes sont totalement effondrées une fois l'euthanasie terminée et sont incapables de remplir les documents nécessaires à la gestion de l'animal décédé ; le règlement des honoraires assisté par le vétérinaire peut alors être très mal vécu. Il est difficile de répondre à cette question au sujet des formalités administratives, le plus simple étant peut être de laisser choisir le propriétaire en lui demandant avec tact, au bon moment en début de consultation, s'il souhaite effectuer les démarches administratives avant ou après l'acte.

I.B.3. Déroulement technique de l'euthanasie

L'euthanasie est un moment où des émotions intenses se bousculent : colère, chagrin, culpabilité, regret, soulagement, délivrance etc. Afin de préparer cet acte délicat, il est possible d'aborder certains aspects de l'euthanasie au préalable avec le propriétaire, comme par exemple le déroulement de la consultation d'euthanasie. Le vétérinaire peut ainsi demander au propriétaire s'il souhaite assister à l'euthanasie de son animal. En effet, il est possible de séparer l'euthanasie en deux phases : une anesthésie dans un premier temps, puis le déclenchement de l'arrêt cardio-respiratoire. Il est envisageable de proposer au propriétaire d'assister seulement à la première phase, en expliquant que l'animal va s'endormir comme dans le cadre d'une opération chirurgicale. Il est important que le propriétaire ait le choix et décide en fonction des explications du vétérinaire. Il peut choisir de ne rien voir, d'accompagner son animal pendant l'anesthésie ou de rester jusqu'à la fin de la procédure d'euthanasie.

La plupart des clients ignorent le déroulement d'une euthanasie et imaginent qu'elle est douloureuse. Pour le bon déroulement des opérations, il est important d'expliquer que la mort sera soudaine, calme et sans douleur pour l'animal. Les animaux peuvent cependant manifester des réactions involontaires au moment de la mort, telles que des tremblements, des convulsions, une miction et une défécation : elles ne traduisent en aucun cas une souffrance de l'animal. Ces réactions peuvent être choquantes pour le propriétaire, surtout si ce dernier n'en a pas été averti auparavant par son vétérinaire.

Le cœur de la procédure technique d'une euthanasie réside dans l'administration de produits létaux qui vont provoquer la mort de l'animal. La technique que nous allons décrire dans les paragraphes suivants est une méthode idéale, en accord avec les recommandations de l'AVMA (American Veterinary Medical Association). Cette association définit des critères qui garantissent une euthanasie acceptable. Selon cette association, l'euthanasie ne doit pas générer d'anxiété ni de douleur pour l'animal. Il doit y avoir une perte de conscience avant de provoquer la mort. La technique utilisée doit être reproductible et provoquer une mort irréversible. Enfin, l'euthanasie doit être cohérente, justifiée, sans danger pour les personnes présentes et émotionnellement acceptable.

L'euthanasie est assurée par l'utilisation de produits létaux, injectés dans le sang de l'animal. La pose d'un cathéter veineux permet de disposer d'un accès permanent et fiable au circuit sanguin circulant pendant toute la procédure d'euthanasie. Cet acte constitue une sécurité importante qui permet au vétérinaire de s'affranchir d'une difficulté technique ; il est difficile de maintenir l'aiguille d'une seringue précisément dans une veine de quelques millimètres de diamètre, surtout quand l'animal peut bouger à tout instant. Il est inutile de se battre avec un animal agité ou anxieux ; le recours à une tranquillisation est largement recommandé dans ce cas. Le vacarme provoqué par la lutte avec un animal récalcitrant risquerait d'alarmer le propriétaire et de donner une image brutale du vétérinaire.

Une fois le cathéter mis en place, le vétérinaire pourra accorder une plus grande attention au propriétaire et à son animal. Il est souvent plus confortable pour le vétérinaire de poser le cathéter sans la présence du propriétaire, dans une salle de soins, avec l'aide d'une infirmière vétérinaire. La pose d'un cathéter veineux est un acte technique à réaliser, pas toujours parfaitement maîtrisé par les étudiants vétérinaires. Le mettre en place sous les yeux du propriétaire peut alors constituer une difficulté supplémentaire pour le jeune vétérinaire. Les produits utilisés pour provoquer l'arrêt cardiaque sont irritants quand ils sont injectés en dehors de la veine. L'étudiant vétérinaire devrait donc systématiquement s'assurer que son cathéter est inséré correctement dans la veine, comme cela lui a été enseigné en clinique. Il pourra utiliser une seringue de soluté physiologique, NaCl par exemple, pour vérifier le bon positionnement de son cathéter. Le piston de la seringue glissera alors sans opposer de résistance et sans provoquer de réaction de gêne chez l'animal.

Le déroulement d'une euthanasie comporte plusieurs étapes et fait intervenir différents gestes techniques qui peuvent placer le propriétaire dans un état de confusion. Une explication calme et facilement compréhensible permet de rassurer le propriétaire tout au long des différentes étapes d'une euthanasie. Poser des mots sur les différents gestes techniques est utile au propriétaire (Protin, 1999). Il semble important de ponctuer les étapes clés : injection, affaissement de l'animal, endormissement, injection létale puis arrêt cardiaque.

La première phase est identique aux anesthésies des opérations chirurgicales : elle plonge l'animal dans un état de perte de conscience. On utilise généralement des anesthésiques injectables dont le mécanisme d'action consiste en un renforcement du système GABA et en une stabilisation des membranes cellulaires. L'animal s'endort dans la minute qui suit l'injection. Il existe une réaction paradoxale lors de l'injection de molécules anesthésiques, elle consiste en une brève phase d'excitation. Bien que tous les animaux ne l'expriment pas systématiquement, il peut être utile d'en informer le propriétaire. Une fois l'animal anesthésié, il est important de rappeler au propriétaire que son animal dort, qu'il n'a plus conscience de son environnement et qu'il est apaisé.

La deuxième phase consiste à provoquer un arrêt cardio-respiratoire. Le vétérinaire dispose pour cela de deux produits : le DOLETHAL® et le T61®. Le DOLETHAL® contient du pentobarbital sodique à la concentration de 1,82 g/mL. Il s'agit d'un anesthésique utilisé à une dose très importante (entre trois fois et cinq fois la dose anesthésique). Il provoque une dépression du système nerveux central qui engendre un état d'inconscience, puis une apnée et enfin la mort. Il est important de disposer d'un accès veineux sécurisé car ce produit est douloureux dans le cas d'une injection péri-veineuse.

Les posologies habituelles sont les suivantes:

- animal de moins de 5 kg : 5 millilitres,
- animal de 5 à 10 kg : 10 millilitres,
- animal de plus de 10 kg : 20 millilitres.

Les doses sont à augmenter de moitié pour les animaux âgés et les animaux de plus de 20 kg (dictionnaire des médicaments vétérinaires et des produits de santé animale commercialisés en France, 2009).

Le T61® est une association de trois agents chimiques:

- un anesthésique (embutramide) : dépression du système nerveux central et de la respiration,
- un curarisant (mébézonium) : action sur les muscles striés,
- un anesthésique local (tétracaïne).

La posologie recommandée est de 0,3 mL/kg pour une injection intraveineuse.

Une méthode alternative est parfois utilisée en cabinet vétérinaire. Il est possible de n'utiliser qu'un seul produit pour réaliser l'euthanasie. Le DOLETHAL® étant un produit anesthésique, il permet de provoquer une anesthésie dans un premier temps en injectant lentement le produit dans la veine. Quand l'animal est anesthésié, la fin du contenu de la seringue est injectée rapidement dans le but de provoquer un arrêt cardio-respiratoire. Cette technique a l'inconvénient de provoquer un halètement terminal de l'animal qui peut être difficile à supporter pour le propriétaire. La réalisation d'une anesthésie préalable, comme définie dans la méthode idéale, évite ce sursaut respiratoire et améliore ainsi le déroulement de l'euthanasie.

Il arrive que le vétérinaire ne puisse pas mettre en place un cathéter veineux. Cet acte technique peut parfois être impossible à réaliser sur des animaux très déshydratés ou sur des animaux dont les veines sont endommagées. Dans ce cas, après avoir effectué une anesthésie par voie intramusculaire, il est possible de procéder à l'euthanasie en utilisant d'autres voies d'injection :

- injection intracardiaque : cette injection étant douloureuse, il est important de s'assurer que l'animal est profondément anesthésié. Le repère anatomique est le milieu de la septième côte du côté gauche. Cet emplacement correspond approximativement à la pointe du coude de l'animal en position physiologique. Il est possible de trouver l'endroit où le choc précordial est le plus marqué sur le côté gauche du thorax pour choisir l'emplacement de l'injection. Le vétérinaire peut choisir de piquer avec une aiguille montée sur une seringue ou avec une aiguille seule. En piquant à aiguille démontée, les battements cardiaques visualisés par l'intermédiaire des mouvements de l'aiguille permettent de confirmer que le cœur a été atteint. Le vétérinaire peut s'assurer que l'aiguille est correctement insérée dans la cavité cardiaque par une légère aspiration avant l'injection du produit létal. Le sang remonte alors dans la seringue.

- injection intrapulmonaire, intrapéritonéale ou intrahépatique : ces injections sont à éviter car les produits injectés peuvent être irritants et provoquer des réactions imprévisibles chez l'animal. La vitesse d'action et l'intensité des effets du produit injecté sont de plus aléatoires.

- injection intrarénale : elle est un peu plus technique à réaliser mais la mort est rapide. Cette injection est aussi très douloureuse et nécessite une anesthésie de qualité. Cette technique est peu utilisée en pratique.

L'injection finale de DOLETHAL® ou de T61® provoque la mort de l'animal. Le propriétaire peut ne pas remarquer le changement qui vient de s'opérer car l'apparence extérieure de l'animal n'est pas modifiée. Les mouvements respiratoires cessent mais le propriétaire peut ne pas s'en apercevoir. Il arrive parfois que des animaux présentent des sursauts respiratoires bien que leur cœur ne batte plus. Tous ces éléments peuvent être responsables d'une certaine confusion chez le propriétaire. Il semble nécessaire que le vétérinaire porte une attention particulière aux explications qu'il donne à son client, dans le but d'éviter une incompréhension de la situation vécue par le propriétaire.

Le vétérinaire peut par exemple apporter des preuves concrètes et simples de la mort de l'animal en fin de procédure. L'attention du propriétaire peut être attirée sur la disparition des mouvements respiratoires en expliquant que le thorax ne bouge plus. Le vétérinaire peut aussi expliquer que le regard s'est figé et que l'animal ne montre plus de réaction de clignement quand on lui touche l'œil (réflexe cornéen). Enfin, en utilisant son stéthoscope, le vétérinaire peut expliquer que l'absence de bruit cardiaque confirme la mort de l'animal.

Le propriétaire a souvent besoin d'un temps de recueillement. Il est souhaitable que le vétérinaire propose systématiquement de laisser le propriétaire seul avec le corps de son animal. Ces quelques minutes sont l'occasion pour le propriétaire de réaliser un dernier adieu et de se livrer à des gestes personnels et sensibles en privé.

L'euthanasie n'est pas toujours pratiquée en présence du propriétaire. Dans le cas d'animaux hospitalisés par exemple, une dégradation rapide de l'état général peut nécessiter une euthanasie anticipée. Le propriétaire n'a pas forcément la possibilité de se libérer et peut donner son autorisation par téléphone ou par fax. Le vétérinaire pourra donc procéder à l'euthanasie de l'animal sans son propriétaire. Le vétérinaire devrait toujours considérer la possibilité que le propriétaire demande à revoir le corps de son animal, même s'il a exprimé le contraire par téléphone. Le propriétaire peut en effet facilement changer d'avis dans ces situations émotionnellement fortes. Le vétérinaire qui prendrait soin de placer le corps de l'animal dans une position d'apaisement avant de le déposer dans la chambre froide pourrait adoucir l'image de la mort présentée au propriétaire.

L'euthanasie d'un animal de compagnie fait appel à des capacités techniques que les étudiants acquièrent au cours de leur expérience clinique, au sein de l'hôpital vétérinaire d'Alfort. En s'assurant que le propriétaire a compris le déroulement de la consultation d'euthanasie et les différentes étapes qui la composent, les étudiants pourront travailler dans un cadre plus stable. Informer et laisser le choix au propriétaire semblent constituer des clés essentielles à la gestion de la consultation d'euthanasie.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

II. Enjeux humains et notions psychologiques relatives à l'euthanasie

L'euthanasie animale, et la notion de perte qui l'accompagne, mettent en jeu des mécanismes psychologiques puissants, pour le propriétaire comme pour le vétérinaire.

II.A. Les étapes du deuil

Le deuil est le procédé psychologique qui s'amorce à la perte d'un être aimé (Bowlby, 1980). En médecine humaine, l'observation de l'évolution des mourants a permis de discerner les cinq principales étapes qui précèdent l'acceptation de la mort. Ces étapes ne sont pas nécessairement vécues par tous, ni dans le même ordre. La théorisation des différents stades par lesquels passe une personne qui apprend sa mort prochaine est le fruit des travaux de recherches de la psychiatre et psychologue Elisabeth Kübler-Ross. Elle propose un modèle selon lequel le deuil est décomposé en cinq étapes : déni, colère, marchandage, dépression et acceptation. Nous allons tenter d'extrapoler ce modèle explicatif du deuil à la séparation entre un propriétaire et son animal de compagnie. Le deuil apparaît avant même la mort de l'animal. Il s'initie dès le diagnostic d'une maladie incurable.

II.A.1. Déni

L'annonce d'une pathologie incurable ou même de la mort d'un animal peut parfois provoquer des réactions de rejet de la part du propriétaire. Cette attitude est une forme de déni. Le déni est un mécanisme de défense qui consiste à nier une perception traumatisante de la réalité extérieure (Chemama et Vandermersch, 2009). Le déni permet d'échapper à la réalité ; il est à distinguer du refoulement qui effectue une tâche psychique de même nature mais de profondeur différente : le refoulement permet l'intégration de la réalité en occultant du champ de la conscience les éléments de détail. Une personne dans le déni ne reconnaît pas la mort de son proche tandis qu'une personne qui refoule les représentations liées à cette mort peut en oublier les circonstances précises tout en admettant qu'elle est effective. Le déni peut constituer la première réaction d'un propriétaire face à une annonce brutale au sujet de son animal de compagnie. Dans cette première étape du deuil, il peut refuser de croire à un mal incurable, qu'il s'agisse d'une maladie grave ou de la mort elle-même. Elisabeth Kübler-Ross décrit le déni comme un mécanisme de protection psychique, c'est un don de la nature qui met à distance les

sentiments que nous sommes incapables d'assumer (Kübler-Ross 2005). Cette réaction est un mécanisme de défense ponctuel dans les phases normales de deuil ; dans ces situations, la réalité va progressivement être acceptée.

II. A. 2. Colère

Quand le propriétaire prend conscience de la mort de l'animal, il peut entrer dans une phase de colère. D'un point de vue extérieur, cette colère ne semble pas fondée, mais d'un point de vue interne centré sur le propriétaire, elle est l'expression d'une réaction naturelle à l'injustice de la perte. La colère peut être dirigée contre le conducteur de la voiture qui a heurté l'animal, contre le vétérinaire, contre le propriétaire lui-même ou encore contre Dieu. Cette réaction violente émane d'une conviction interne du propriétaire qui n'est partagée par personne d'autre. Il est alors possible d'invalider cette émotion en la qualifiant de « fausse » puisqu'elle n'est pas une réalité partagée par les autres. Le vétérinaire peut alors penser que cette colère est inutile et il peut chercher à la faire taire ; cependant la réalité des raisons de la colère est concrète pour le propriétaire. Le vétérinaire pourrait essayer d'admettre la colère du propriétaire au lieu de chercher à définir la réalité des raisons de celle-ci. Il est possible d'interpréter cette réaction du propriétaire comme un instrument de gestion émotionnelle. Quand elle s'apaise, le deuil prend une nouvelle forme et d'autres émotions liées au chagrin de la perte apparaissent.

II. A.3. Marchandage

Lorsque que la colère s'est apaisée, le propriétaire peut entrer dans une phase de marchandage. Le propriétaire recherche alors une récompense en échange d'un changement de comportement. Dans un dialogue avec Dieu, il offre souvent des dévotions en échange d'un prolongement de sa vie (Ashton, 1977). Il peut promettre de s'améliorer, d'être plus altruiste ou encore de mieux s'occuper de son animal. Le marchandage est un mécanisme psychique qui nous permet de croire un instant que nous sommes en mesure de restaurer l'ordre dans le chaos qui a bouleversé notre existence. De cette façon, il offre un répit crucial dans la douleur. Avec l'évolution de la maladie, le propriétaire atténuera ses demandes en ne demandant plus que quelques jours de vie sans douleur.

II. A.4. Phase de dépression

Lorsque la mort est proche, le propriétaire peut ressentir un grand sentiment de perte. Le propriétaire entre alors dans une phase dite de dépression réactionnelle. Il reconnaît alors la gravité de la maladie et la dégradation de l'état général de son animal. Il prend conscience que son animal n'est plus le même, diminué par la maladie au niveau de ses capacités physiques et de ses comportements. Ce mouvement dépressif, caractérisé par une suspension temporaire de l'intérêt pour le monde extérieur, est à différencier d'un état de dépression pathologique. Une dépression clinique non prise en charge peut en effet entraîner de graves atteintes psychologiques. Dans les étapes du deuil selon E. Kübler-Ross, la phase de dépression est cependant un moyen de protection naturel, qui "engourdit" le système nerveux pour que nous puissions nous adapter à une situation apparemment impossible à affronter (Kübler-Ross, 2005). Aussi difficile à endurer qu'il soit, ce mouvement de dépression comporte des éléments susceptibles de nous aider dans le travail de deuil. Il marque un ralentissement et nous permet de faire le point sur la perte pour nous amener à nous reconstruire en l'ayant intégrée. Il initie une évolution.

II. A.5. Acceptation

La dernière étape consiste à accepter que celui ou celle que nous aimions est physiquement perdu et à admettre la permanence de cet état de fait. Elle marque un changement profond dans la nature de la relation avec l'être perdu, permettant une évolution vers l'apaisement. Accepter, c'est être en paix avec la réalité de l'évènement passé. Accepter, c'est désinvestir l'énergie de la perte pour la réinvestir dans la vie. Cette épreuve de réalité nécessite le retrait de toute l'énergie psychique qui avait été investie sur l'objet d'attachement : l'animal de compagnie (Kübler-Ross, 2005).

Les cinq étapes que nous venons de mentionner sont les étapes principales du deuil. Elles sont un modèle explicatif qui peut être parfois inconstant. Chaque personne ne passera pas forcément par toutes ces étapes. Leur ordre de succession peut aussi varier. Ces étapes peuvent aussi être modulées en fonctions de l'objet de la perte ou des circonstances de la mort. La mort naturelle d'un animal en fin de vie ou la mort par euthanasie sont deux issues bien différentes pour le propriétaire. Avec le deuil, d'autres sentiments peuvent être ressentis comme par exemple le soulagement.

La mort de l'animal de compagnie est parfois accompagnée d'un sentiment de libération. Le soulagement est défini comme une diminution d'une douleur psychologique (Chemama et Vandermersch, 2009). Celle-ci correspond dans notre étude à un état de tension psychique pour le propriétaire. Certaines pathologies sont responsables d'une dégradation importante de l'état de santé de l'animal de compagnie, pouvant engendrer une souffrance physique. Voir souffrir un être aimé est difficilement supportable. Le propriétaire peut alors ressentir un malaise face à cette situation.

Ce mal-être peut s'expliquer par un état de tension psychique engendré par deux volontés incompatibles. Afin de ne pas modifier l'environnement familial de l'animal, le propriétaire peut souhaiter le garder chez lui. Il aimerait néanmoins apaiser les souffrances de son animal, ce qui nécessite généralement une hospitalisation en clinique vétérinaire. L'euthanasie peut alors constituer le dernier recours à l'apaisement des souffrances de l'animal. Dans ces conditions, la mort de l'animal aimé peut s'accompagner d'un sentiment de soulagement pour le propriétaire car l'euthanasie délivre de l'état de tension qui avait été engendré par la dégradation du bien être de l'animal.

II.A.5.a. Reconstruction de la personne

Le deuil dans lequel est plongé le propriétaire est temporaire. Ce dernier réussit généralement à s'en extraire au bout de quelques mois, via un procédé psychique que l'on nomme résilience. La résilience est un concept défini comme la capacité, pour un sujet confronté à des stress importants au cours de son existence, de mettre en jeu des mécanismes adaptatifs, lui permettant non seulement de «tenir le coup» mais de rebondir, pour sortir renforcé à la suite de cette épreuve (Laberge, 2006).

Les blessures comme la maladie, l'infirmité ou la perte d'un être cher laissent une empreinte profonde qui peut altérer la personnalité aussi bien à court terme qu'à long terme. Il faut cependant constater que les répercussions de telles difficultés sont très différentes selon chaque individu. Certains sujets sont profondément atteints et souffrent de séquelles presque définitives. D'autres trouvent en eux-mêmes et dans leur environnement les ressources nécessaires non seulement pour résister au stress, mais pour développer de nouvelles capacités adaptatives (Cyrulnik, 2004). L'esprit de l'homme est doué de cette capacité de guérison et les dégâts infligés à sa psyché peuvent cicatriser. La métaphore de la cicatrisation correspond au vécu psychique : les blessures infligées laissent une trace et ne disparaissent jamais complètement. La résilience est une qualité partagée par de nombreuses personnes. Elle est variable dans le temps. Elle peut exister à un moment donné de la vie et ne plus surgir à une autre période (Laberge, 2006).

Ce processus autorisé par la plasticité cérébrale permet de construire de nouveaux cheminements de pensée, qui éviteront de replonger l'être dans la douleur des événements passés (Cyrulnik, 2004). La résilience est un mécanisme psychique qui opère sur la base d'une structuration stable et souple de la personnalité. Cette faculté de rebondir est liée à un ensemble de conditions qui vont des caractéristiques singulières de l'individu, biologiques et tempéramentales, à la qualité de l'affection et des soins d'une figure d'attachement en particulier, et à l'ensemble des facteurs environnementaux, humains de la personne. Cet environnement stable peut prendre la forme d'une main tendue au bon moment par une personne signifiante chez l'adulte. La résilience nécessite un cadre affectif sécurisant et une écoute attentive qui

permettent de revaloriser l'estime de soi écorchée par les étapes difficiles rencontrées. Ce mécanisme semble compromis sans l'empathie de l'autre, car la personne blessée a besoin d'extérioriser et de raconter les événements passés. La mise en jeu de mécanismes psychiques tels que la résilience peut aider le propriétaire à se reconstruire après la mort de son animal.

II.A.5.b. Les complications du deuil

En refoulant leurs émotions liées à la perte, ces personnes risquent d'intérioriser la mort de leur animal et d'entrer dans un processus de deuil pathologique (Kübler-Ross, 2005). Le vétérinaire semble pouvoir jouer un rôle dans la prévention de cette situation. Il pourrait expliquer au propriétaire que la tristesse et la peine ressenties, aussi intenses soient-elles, sont des émotions en adéquation avec la perte d'un animal aimé. Le rôle joué par le vétérinaire sur la mise en place du travail de deuil reste toutefois limité, et il arrive parfois que certains individus n'aient pas les ressources nécessaires pour rebondir. Ils risquent alors de s'enfermer dans le deuil, qualifié alors de deuil compliqué.

On distingue les deuils compliqués des deuils pathologiques. Le deuil compliqué se définit comme une altération du travail de deuil, le deuil pathologique comme la survenue de manifestations d'ordre psychiatrique lors du travail de deuil (Azorin et Lançon, 2005). La principale complication du deuil pour un individu confronté à la perte d'un proche est l'absence de deuil. Le deuil compliqué se traduit donc souvent par un travail de deuil qui ne se poursuit pas et n'atteint donc pas la phase de résolution. Il existe d'autres formes de deuil compliqué :

- le deuil retardé :

Le patient ne reconnaît pas la réalité de perte et s'enferme dans le déni. Il n'y a donc pas de manifestations de tristesse, ni d'adaptation à la perte. Le propriétaire maintient les activités de la vie quotidienne telles que les promenades ou la préparation des gamelles. Il peut se révéler, des années après la survenue de la mort de l'être perdu, par des réactions anormalement douloureuses lors des dates anniversaires du décès. De même, l'évocation du défunt peut continuer à provoquer des années après son décès des réactions émotionnelles intenses.

- le deuil intensifié :

Les manifestations du deuil sont exacerbées et débordent le sujet. Il associe souvent colère et culpabilité.

- le deuil prolongé :

Quand le chagrin et les symptômes dépressifs ne décroissent pas au-delà de l'année ou quand ces manifestations sont gravement réactivées dans des circonstances diverses, le deuil est qualifié de prolongé. Au-delà d'un an, la dépression est assimilée à un trouble psychique et le deuil est alors qualifié de pathologique.

On distingue les deuils pathologiques selon le type et l'intensité des manifestations cliniques. Parmi les symptômes les plus fréquents figurent le syndrome maniaque soit une hyperactivité de l'individu, les troubles dépressifs, une anxiété généralisée ou encore un symptôme délirant soit la production par l'esprit d'une autre réalité, propre à l'individu, inaccessible à un raisonnement critique avec autrui. Certaines personnes sont plus sujettes que d'autres à manifester des complications dans leur deuil. La sensibilité au deuil semble dépendre de nombreux facteurs nommés facteurs de risque et préexistants à la perte de l'animal.

Dans le Journal of Veterinary Medical Science, les facteurs de risque du deuil pathologique sont identifiés à travers les résultats d'une enquête. Cette étude utilise des questionnaires validés tels que le Center for Epidemiologic Studies Depression Scale (CESDS), le General Health Questionnaire (GHQ) qui apprécient respectivement l'intensité de la dépression et le degré de névrose de l'individu. Les personnes ayant participé à cette étude sont principalement des propriétaires de chiens et de chat et ont répondu aux questionnaires environ 4 jours après la mort de leur compagnon. L'analyse des résultats de cette étude permet de tirer les conclusions suivantes au sujet des facteurs de risque du deuil pathologique. Les individus les plus jeunes semblent les plus affectés alors que l'expérience du deuil chez les personnes âgées leur permet de mieux le gérer (Kimura, 2011). Le soutien familial est important : les propriétaires entourés d'une famille nombreuse sont moins sujets à la dépression.

La connaissance des six éléments essentiels pouvant rendre un deuil pathologique peut être utile pour le vétérinaire. Ce dernier pourrait alors identifier les propriétaires à risque et mettre en place une démarche préventive. Ces facteurs de risque sont les suivants :

- jeune âge du propriétaire,
- antécédents d'évènements douloureux,
- proximité affective des animaux vivant en intérieur,
- faible entourage familial,
- jeune animal,
- longues discussions sur les options thérapeutiques avec le vétérinaire.

Les personnes seules sont à surveiller tout particulièrement. L'évaluation de leur entourage affectif semble être une étape nécessaire. Certaines personnes n'ont en effet plus de vie sociale, leur animal de compagnie étant bien souvent leur seul interlocuteur. La recherche des propriétaires à risque de deuil pathologique est une démarche de prévention qui peut aider le vétérinaire. Accorder du temps à ce travail de dépistage impliquerait un peu plus d'empathie à l'égard ces propriétaires sensibles, et éventuellement une orientation, avec tact, vers leur médecin. Le vétérinaire veillera ici à évaluer jusqu'où il peut jouer son rôle de prévention, sans pour autant se substituer au psychologue. Il peut cependant demander à ses clients s'ils ont la possibilité d'échanger à propos de la mort de leur animal. La limite du rôle du vétérinaire dans ce domaine semble difficile à définir.

Le deuil est une réaction émotionnelle intense et douloureuse, c'est le reflet d'un lien qui a été rompu. Elisabeth Kübler-Ross propose une définition très personnelle du deuil : « c'est un cheminement affectif, spirituel et psychologique vers la guérison. Le deuil est un processus de guérison du cœur, de l'âme et de l'esprit, au terme duquel on recommence à vivre en paix. L'important, dans le deuil, c'est que l'on soit réconforté par la pensée que l'être cher existe toujours quelque part » (Kübler-Ross, 2005).

II. B. Particularité des enjeux de l'euthanasie pour le propriétaire

II. B.1. Rupture du lien affectif

Une relation d'attachement s'est créée entre le propriétaire et son animal. En considérant que l'attachement implique une relation entre un individu qui prodigue des soins et un autre qui les reçoit, la relation qui se développe entre une personne et son animal de compagnie est alors souvent considérée comme étant comparable à la relation présente entre une mère et son enfant. (Lehotkey, 2004).

Au sens large, l'attachement fait référence aux sentiments qui unissent deux individus, habituellement de même espèce. En psychologie, la notion d'attachement est généralement utilisée dans le cadre de la relation entre la mère et l'enfant, et plus particulièrement dans le contexte de la théorie de l'attachement de Bowlby. Cette théorie se distingue de la théorie freudienne qui considère que l'enfant s'attache à sa mère parce que celle-ci satisfait son besoin primaire de l'alimentation. Bowlby considère que la recherche et l'approche de la mère par son enfant sont des comportements qui assurent la protection de ce dernier face aux prédateurs potentiels de l'espèce. Selon lui, le contact entre le jeune et sa mère est l'élément primordial qui permet le développement de la relation d'attachement (Bowlby, 2004). La relation entre la mère et l'enfant peut être transposée à la relation entre le propriétaire et l'animal.

L'euthanasie marque un terme à cette relation d'attachement et peut bouleverser le propriétaire. Au cours de la consultation, ce dernier soumet généralement ses émotions au regard du personnel de la clinique vétérinaire. L'extériorisation des émotions douloureuses est alors parfois inhibée par la peur d'être jugé (Carlos, 2008). Le propriétaire peut se demander si la tristesse qu'il ressent est en accord avec l'objet du deuil : l'animal. Certaines personnes peuvent ne pas comprendre la douleur provoquée par la perte d'un simple animal. D'autres éprouvent parfois autant de peine à la perte de leur animal qu'à la mort d'une personne proche. Ces propriétaires peuvent alors s'interdire de ressentir pleinement leurs émotions, de peur d'être jugées par les autres : le vétérinaire, les assistantes ou encore les clients de la clinique (Cyrułnik, 2010).

Les conventions sociales préconisent une certaine retenue en public. Cette attitude est dangereuse pour l'individu car elle inhibe l'extériorisation d'un état de tension psychique. Le chagrin et les larmes sont un moyen de protection de la personne car ils permettent d'exprimer un mal-être (Kübler-Ross 2005). Pour vaincre sa douleur il est primordial de l'extérioriser. Le vétérinaire peut inciter son client à extérioriser les émotions qu'il ressent après la mort de son animal.

L'euthanasie vétérinaire apparaît comme une confrontation directe avec la mort pour le propriétaire et pour ses éventuels enfants. Il peut choisir d'assister à toute la procédure d'euthanasie et voir ainsi son animal mourir sous ses yeux. La gestion de la dépouille mortelle de l'animal dans les instants qui suivent l'euthanasie prend ici une importance particulière.

II. B. 2. Gestion du corps inanimé

L'euthanasie vétérinaire montre une image inhabituelle de la mort. Elle livre une image brute et sans artifice, différente de celle rencontrée au décès d'un proche. Le propriétaire est confronté directement à la mort de son animal. Il se retrouve ensuite seul avec le corps inanimé de son animal.

Les sociétés occidentales contemporaines masquent cette représentation de la mort (Michaud-Nérard, 2008). Certes les images de violence et de morts ne manquent pas dans les médias, les films ou les jeux vidéos, mais dans la réalité quotidienne, le rapport à la mort est souvent faussé. La mort est occultée autant que faire se peut : il est rare de mourir chez soi entouré des siens, et les hôpitaux ou autres institutions de santé se chargent de masquer cette mort. Les fins de vie se passent dans des maisons de retraite et quand une personne décède, le corps est rapidement pris en charge pour éviter des souffrances à la famille. Il y a un siècle exactement, le deuil était visible au travers des habits spécifiques, du port de la crêpe ou de la soie noire. Lorsqu'un parent, un conjoint, un enfant, mourait, le deuil durait deux ans. C'était un moyen de communication qui permettait de requérir un soutien si l'on en avait besoin. La mort est édulcorée afin d'en adoucir son image. La mort est même parfois tellement occultée qu'elle en devient inhabituelle alors qu'elle est un évènement naturel de la vie en société (Michaud-

Nérard, 2008). Le rapport à la mort est modifié, les deuils sont tronqués, les repères disparaissent. En pensant protéger de la mort, l'effet inverse peut être obtenu. Au cours de l'euthanasie vétérinaire, la vue du corps de l'animal inanimé permet une meilleure assimilation de la mort ; elle constitue une étape importante du travail de deuil (Kübler-Ross, 2005).

Pour les enfants et pour certains adultes, la mort de l'animal familier est souvent la première expérience physique et métaphysique avec la mort. D'où, parfois, des réactions disproportionnées par rapport à l'objet du deuil, l'animal. "Dans un monde où l'on n'a pratiquement plus le droit de naître ni de mourir chez soi, les nouvelles générations découvrent la mort chez l'animal qui leur est familier", témoignait un vétérinaire (Gagnon, 1995).

Habitué à la mort animale, le vétérinaire manipule les corps des animaux décédés comme il le ferait avec des animaux vivants. Il peut parfois oublier que le propriétaire n'a pas le même rapport à la mort que lui. Le propriétaire peut en effet avoir l'impression que son animal est traité comme un simple objet alors qu'il devrait peut être mériter encore plus d'attention juste après l'euthanasie. La douleur et la peine éprouvées par le propriétaire modifient la perception qu'il a de la situation. Un petit geste anodin ou un manque de délicatesse envers son animal pourraient alors avoir des conséquences importantes.

Il est possible de donner une image paisible de la mort. Un simple linge posé sous la tête de l'animal inanimé peut apporter une impression de confort pour l'animal. De même il est possible d'étendre une grande serviette ou un drap sous l'animal afin qu'il ne soit pas directement au contact de la table. Ce linge pourra servir à couvrir et à déplacer le corps plutôt que de le placer dans un sac en plastique, assimilé au sac poubelle par le propriétaire. L'attitude du vétérinaire envers le corps de l'animal peut jouer un rôle important dans la gestion des émotions du propriétaire confronté à la mort.

II. B. 3. Cas particulier de l'enfant

➤ Intégration des enfants à la prise de décision d'euthanasie

Les animaux sont généralement un compagnon privilégié pour les enfants. Ces derniers tiennent souvent à accompagner leur animal chez le vétérinaire, avec leurs parents. Une prise de décision au sujet de l'euthanasie peut parfois s'imposer en cours de consultation. Ayant pour objectif de les protéger, certains propriétaires mettent leurs enfants à l'écart de cette discussion. Cette attitude ne fait qu'éveiller les soupçons des enfants et leur fait ressentir un malaise, engendré par le décalage entre la situation que leurs parents leur présentent comme étant maîtrisée et les expressions de chagrin et de tristesse qu'ils laissent transparaître (Servais, 2007). Lorsque certains parents demandent au vétérinaire de cacher la vérité aux enfants, il est souhaitable de les éclairer sur l'apprentissage de la perte et du deuil, qui constitue un pas nécessaire dans la vie de l'individu. En masquant la vérité, ils risquent de placer l'enfant dans une situation d'incompréhension néfaste.

Les parents peuvent exprimer leurs sentiments et leurs émotions devant leurs enfants. En s'autorisant à vivre leurs émotions, ils offrent la possibilité à l'enfant de ressentir et d'exprimer des sentiments douloureux lors de la perte de son animal. La tristesse et le chagrin sont des sentiments normaux dans une telle situation. La normalité est définie par rapport à des normes établies et partagées par un ensemble d'individus, de familles ou de groupes sociaux. Lorsqu'un individu agit à l'encontre de ces normes, son comportement est alors qualifié d'anormal. En adoptant un point de vue centré sur l'individu, un comportement anormal pourrait être défini comme un comportement inadapté associé à des processus mentaux nuisibles au bien être physique et psychique de l'individu (Chemama et Vandermersch, 2009). Dans notre situation, un comportement normal de l'enfant serait une adéquation entre la situation triste, les comportements des parents et son émotion propre. L'intégration des enfants dans la prise de décision de l'euthanasie semble possible en leur expliquant la situation avec un vocabulaire adapté, en fonction de leur âge.

➤ Perception de la mort par les jeunes enfants

Les enfants n'ont ni les ressources, ni l'expérience nécessaires pour intégrer la perte à leur monde. Les aider dans leur première rencontre avec la mort lors de la perte d'un animal peut faciliter l'intégration des pertes futures (Ben Soussan et Gravillon, 2006). Il est souhaitable de leur donner des explications claires, de leur permettre d'exprimer leurs sentiments, de leur faire sentir qu'ils sont compris, de leur demander leurs souhaits quant à l'enterrement. Sans doute est-ce là un des rôles de la famille qui peut apporter une aide précieuse à un moment difficile.

La perception de la mort est façonnée par le développement affectif et la personnalité de l'enfant et par son expérience vécue. Les différents niveaux de perception de la mort correspondent souvent à l'âge chronologique que nous allons développer (Hanus, 2008). Les connaître peut se révéler utile pour la communication avec l'enfant ou pour le conseil donné aux parents.

Jusqu'à cinq ans, la plupart des enfants comprennent mal la mort. Ils ne la voient pas comme un état permanent mais comme quelque chose de provisoire, un peu comme le sommeil. Les enfants pensent que ceux qui sont morts continuent à manger, à dormir et à grandir. Ils voient aussi la mort comme quelque chose d'accidentel que l'on peut éviter en faisant bien attention, et non comme quelque chose d'inéluctable. La mort est une situation anormale et grave, sans qu'ils sachent précisément ce que c'est. Si l'animal leur manque, c'est surtout comme compagnon de jeu. Un enfant dont les besoins physiques et émotifs sont satisfaits est généralement moins troublé à long terme par la mort de l'animal. Le deuil sera cependant plus profond si l'animal répondait aux besoins fondamentaux de stabilité physique et affective de l'enfant (Ben Soussan et Gravillon, 2006). L'enfant comprenant mal la mort, il risque de ne pas intégrer sagement cette expérience si ses parents ne lui fournissent pas un soutien moral solide. L'enfant n'a pas toutes les ressources nécessaires à l'intégration de la perte de son animal ; il peut se sentir coupable de la mort de son animal. Le dialogue avec l'enfant semble indispensable pour éviter les quiproquos. Les adultes peuvent s'assurer de la bonne intégration du concept de perte chez l'enfant en abordant plusieurs fois le sujet, sous des angles différents. L'euphémisme couramment employé pour l'euthanasie : "faire piquer", peut provoquer de graves confusions et terroriser les enfants qui confondent la mort avec le sommeil (Dubreuil, 1995). S'il faut

euthanasier un animal, une expression comme "aider à mourir" reste réconfortante, en étant plus exacte.

Comme les enfants de moins de cinq ans ont une mauvaise compréhension du concept de mort, il est préférable de leur fournir un soutien affectif plutôt que de longues explications (Ben Soussan et Gravillon, 2006). Passé cet âge, on peut leur parler plus en détails de la mort de l'animal. Si ce dernier a été victime d'un accident, il semble nécessaire d'éviter des descriptions désagréables ou morbides, afin d'éviter les cauchemars. Encourager l'enfant à parler est souvent bénéfique lorsqu'il a été témoin de l'accident. Les circonstances de la mort peuvent être expliquées dans un langage simple et direct. Un enfant peut se sentir rejeté ou abandonné si ses parents lui masquent la vérité en expliquant que le chat s'est enfui, ou est allé vivre dans une autre famille. Il arrive parfois que les enfants en veuillent aux parents ou au vétérinaire qui n'ont pas pu sauver leur compagnon. Les parents peuvent alors expliquer qu'il existe certaines choses que même les adultes ne peuvent pas changer. La patience et la compréhension apparaissent ici comme primordiales dans la gestion de cette situation (Hanus, 2008).

La plupart des enfants de cinq à neuf ans savent que la mort est définitive, inévitable et universelle (Ben Soussan et Gravillon, 2006). C'est un grand pas vers la maturité. Ils ont acquis la conception adulte de la mort. L'enfant réalise que tout être vivant est mortel, y compris les êtres chers et soi-même. Si l'on sait que l'animal va mourir, il est préférable d'en discuter ouvertement dans la famille. La différence entre la maladie grave de l'animal et les petites affections courantes dont parents et enfants guérissent rapidement devrait toutefois être établie. Les très jeunes enfants pourraient en effet avoir peur pour eux-mêmes ou pour leurs proches, confrontés à des maladies bénignes. Il semble important de rassurer les enfants en soulignant que l'animal est mort parce qu'il était très malade, mais que leurs parents eux, ne partiront pas. S'il faut envisager l'euthanasie, les enfants qui ont acquis la capacité à parler de la mort sont capables de participer à la prise de décision. Les enfants qui veulent assister à l'euthanasie et qui sont assez grands pour comprendre la situation peuvent être autorisés par leurs parents à le faire. Les parents qui ont un enfant trop jeune pour assister à l'euthanasie ou qui ne le souhaite pas peuvent proposer à posteriori de revoir le corps de l'animal. Cela peut permettre à l'enfant de dire un dernier adieu à son compagnon et de lui montrer que la mort peut revêtir un aspect paisible et consolant.

➤ Intégration de la mort chez l'enfant

Diverses activités familiales peuvent être suggérées pour aider la famille à réaliser le travail de deuil. Par exemple, regarder des photos ou des objets de l'animal. Les parents et les enfants peuvent alors exprimer ce qu'ils aimaient ou n'aimaient pas chez cet animal. Les enfants qui ne savent pas s'exprimer en paroles peuvent écrire des histoires ou dessiner. La famille peut organiser une cérémonie d'enterrement ou une prière d'après les suggestions des enfants. Toutes ces possibilités permettent généralement de rendre la douleur plus concrète, de faciliter l'expression des émotions et de resserrer les liens familiaux. Certains parents souhaitent rapidement remplacer l'animal disparu en pensant ainsi consoler l'enfant plus vite. Un remplacement trop hâtif peut cependant inhiber le processus d'acceptation du deuil. Il peut aussi s'imaginer que nul n'est irremplaçable, même lui, ce qui peut devenir une angoisse pour l'enfant. Il n'existe pas de règle fixe sur le délai qui peut s'écouler avant l'acquisition d'un nouvel animal. Pour aider les parents à en décider, il est possible d'envisager les points suivants :

- A-t-on consacré assez de temps au partage de sentiments ?
- L'enfant est-il capable de parler de l'animal mort sans trop de chagrin ?
- L'enfant peut-il parler de prendre un autre animal sans avoir l'impression de trahir le précédent ?
- L'enfant peut-il envisager l'acquisition d'un animal d'une autre espèce, ou d'une autre couleur ; ou si l'animal est exactement comme le précédent, lui donnera-t-il un autre nom ?

De façon plus générale, un remplacement très rapide semble dangereux. Les émotions vives générées par la perte de l'animal aimé brouillent la réflexion des propriétaires. Ils peuvent voir dans le nouvel animal l'objet de consolation de leur peine. Certaines personnes recherchent un animal de la même race, ressemblant le plus possible à leur ancien compagnon. Bien que physiquement identique à son prédécesseur, l'animal de remplacement n'aura pas les mêmes comportements et risque de d'être rejeté.

Une mort cachée, les non-dits, les euphémismes, les métaphores et toutes les histoires inventées cherchant à préserver l'enfant des réalités de son existence ne sont pas protecteurs (Romano, 2010). En faisant de la mort un sujet tabou, les parents privent les enfants d'en faire

l'expérience. Ils risquent ainsi de les projeter dans un monde factice et insécurisant, car toute confiance en l'adulte sera désormais remise en cause. Lorsque l'enfant réalise que l'adulte lui a menti, il perd durablement toute confiance en l'autre et se sent seul et abandonné (Romano, 2010).

L'utilisation de mots justes et vrais à propos des événements et des sentiments qui le concernent est importante : être mort ce n'est pas être endormi ou encore être parti. Faciliter le travail de l'enfant suppose une attention particulière de la part des parents, au sujet des expressions choisies. Le mot « mort » peut être prononcé, très simplement, sans chercher à masquer ses émotions : ce n'est pas tant le fait de voir un proche pleurer qui perturbe l'enfant que de ne pas savoir pourquoi il pleure. Si l'adulte explique à l'enfant ce qu'il ressent (tristesse, inquiétude, colère...), l'enfant se sentira autorisé à son tour à exprimer ce qu'il ressent, sans chercher à maîtriser son chagrin pour ne pas faire de la peine aux adultes. Lorsque l'adulte lutte contre son émotivité, prend des airs détendus alors qu'il est angoissé, l'enfant n'est pas dupe : il souffre, s'inquiète, et peut se sentir coupable de faire souffrir l'adulte. Plutôt que de fuir le face à face avec la mort en la banalisant ou en la déniait, c'est dans le vif de l'émotion que l'adulte pourra aider un enfant à parler de la mort et l'accompagner dans l'intégration de ses émotions (Montagner, 2007).

Face à la mort, les enfants ont besoin de réponses simples et honnêtes qu'ils vont confronter avec les théories qu'ils ont eux-mêmes réalisées pour donner sens à cette mort (Ben Soussan et Gravillon, 2006). Il est important de répondre en tenant compte de l'état de compréhension de l'enfant, afin de ne pas projeter nos propres croyances et ne pas anticiper sur ses capacités de compréhension et d'intégration. Écouter les questions de l'enfant suppose d'apprendre à se taire, à ne plus croire avant tout à sa seule parole mais à laisser d'abord émerger celle de cet enfant, aussi difficile, incompréhensible ou contradictoire qu'elle puisse apparaître.

II.C. Particularité des enjeux de l'euthanasie pour le vétérinaire

Les émotions vives ressenties lors de la consultation d'euthanasie peuvent provoquer des réactions imprévisibles chez les propriétaires. Les pleurs, les sanglots, les cris de colère sont des réactions fréquentes mais il arrive parfois que le propriétaire perde le contrôle de lui-même. Certaines réactions extravagantes peuvent être délicates à gérer pour le vétérinaire. Comment réagir en face d'un propriétaire devenu hystérique ? Comment se comporter face à des cris de colères ou à une agression personnelle ? Il semble difficile de pouvoir dresser une liste des attitudes à adopter en fonction de telle ou telle réaction du propriétaire, chaque situation étant un ensemble complexe d'interactions singulières.

L'aptitude à gérer ces moments délicats réside dans une capacité d'écoute et d'empathie importantes (Dubreuil, 1995). L'empathie désigne le mécanisme par lequel un individu peut comprendre les sentiments et les émotions d'une autre personne (Chemama et Vandermerch, 2009). L'empathie n'implique cependant pas un partage émotionnel. Il semble important de laisser la possibilité au propriétaire d'extérioriser ce qu'il ressent en adoptant une attitude passive, dénuée de toute forme de jugement. L'inaction ne signifie pas pour autant que le vétérinaire est inutile. Il est en effet le témoin de la détresse du propriétaire, qui réalise un processus important en extériorisant sa peine devant son vétérinaire.

Il existe une différence entre le fait de pleurer seul et le fait de pleurer en public. Lorsqu'une personne pleure toute seule, il est possible de s'interroger sur la portée de ses larmes. Personne d'autre qu'elle n'est au courant de la tristesse qu'elle ressent puisqu'elle est seule. Dans ce cas, la portée de son chagrin peut sembler faible, bien qu'il constitue une forme de soulagement. Le fait de pleurer en public semble différent ; l'autre est témoin de la détresse vécue. L'interaction qui s'établit alors donne de l'importance à l'état émotionnel de la personne endeuillée et il en ressort généralement un certain réconfort (Geller et Greenberg, 2005). Certaines personnes ne souhaitent pas montrer leurs larmes à leur entourage. Elles ressentent cependant le besoin d'extérioriser leurs émotions lors de la perte de leur animal. Ces propriétaires pourront alors vivre pleinement leurs émotions dans la salle de consultation, en présence de leur vétérinaire, avant de rentrer chez elles retrouver leur famille ou leurs amis.

Le rôle du vétérinaire s'apparente ici à un rôle de catalyseur émotionnel, permettant au propriétaire d'extérioriser ce qu'il ressent. Il semble impossible de préconiser des attitudes à adopter en fonction des réactions des propriétaires. L'écoute et l'empathie sont les clés de voûte de la gestion des réactions des propriétaires lors de l'euthanasie. Les réactions violentes des propriétaires ne sont pas les seuls éléments qui peuvent affecter le vétérinaire au cours des consultations d'euthanasie. Au cours de ces consultations, le vétérinaire établit un contact particulier avec la mort. La perception de la mort n'est pas la même pour le propriétaire ou le vétérinaire. Le vétérinaire y est fréquemment confronté dans le cadre de son exercice professionnel. Il n'est pas touché de la même façon que le propriétaire. Il s'est en quelque sorte habitué à voir la mort et il a appris à contrôler ses émotions face à de telles situations. Cette capacité de l'individu à se protéger est appelée pare-excitation. Il s'agit d'une fonction consistant à protéger l'organisme contre les excitations en provenance du monde extérieur, qui par leur intensité, risqueraient de le détruire (Freud, 1920).

Les consultations d'euthanasie font partie du quotidien du vétérinaire. Ces consultations singulières mettent en jeu des émotions intenses qui peuvent affecter le praticien. Bien qu'il ne prenne pas la décision de l'euthanasie, le vétérinaire en est cependant l'acteur principal. Le praticien peut parfois ressentir une part de responsabilité personnelle dans l'acte de donner la mort. La législation en vigueur stipule que le propriétaire est le seul responsable mais le vétérinaire peut souffrir psychologiquement de ces euthanasies répétées (Protin, 1999).

Certaines situations d'euthanasie peuvent être acceptées facilement par le vétérinaire. Prenons par exemple le cas d'un vieux chien de dix-sept ans, qui a progressivement perdu la vue et souffre d'arthrose depuis plusieurs années. Au cours de la consultation, le propriétaire explique que depuis quelques mois, les anti-inflammatoires n'agissent plus. Son chien souffre et ne peut donc plus se déplacer. Le chien n'étant plus capable de sortir pour ses besoins, il urine et défèque sous lui. L'euthanasie semble ici justifiée car le chien est un animal très âgé et sa souffrance ne peut plus être soulagée par les traitements médicaux. Pour le client, la séparation est certainement difficile à vivre mais elle peut aussi être source de soulagement, car le propriétaire offre à son animal une fin de vie apaisée. Pour le vétérinaire, l'action de donner la mort peut engendrer une satisfaction d'ordre professionnelle, car il aide le propriétaire dans l'accompagnement terminal de l'animal.

D'autres situations peuvent apparaître plus délicates. Le vétérinaire est parfois confronté à des demandes d'euthanasie sur des jeunes animaux pour des raisons de convenance personnelle. Il peut s'agir par exemple de chiens de type molosse, dont la responsabilité est devenue trop lourde pour le propriétaire. Dans ce cas, le vétérinaire peut avoir quelques réticences à pratiquer l'euthanasie et se sentir coupable d'avoir cédé à la demande de son client. Il peut alors se sentir responsable de la mort de l'animal à posteriori. La répétition de situations comme celle-ci peut engendrer un mal-être pour le vétérinaire. Le processus peut alors devenir pathologique et engendrer des conséquences graves, notamment lorsque le vétérinaire n'a pas la possibilité d'échanger à ce sujet (Beaumont-Graff et Massal, 2010). La répétition des euthanasies peut être difficile à vivre pour le vétérinaire, d'autant plus que certaines euthanasies sont décidées pour des raisons financières.

Depuis les récents progrès de la médecine vétérinaire, les techniques chirurgicales et les possibilités de soins ont profondément évolué. Avec elles les coûts ont augmenté, car ces techniques de pointes nécessitent des machines spécialisées et onéreuses. Ces investissements lourds pour les cliniques vétérinaires se répercutent sur le prix des actes vétérinaires. Il est aujourd'hui fréquent que le prix d'une hospitalisation avec intervention chirurgicale dépasse le millier d'euros pour un simple animal. Devant ces tarifs prohibitifs, certains propriétaires sont contraints de refuser les soins proposés et d'opter pour une euthanasie, faute de moyens financiers. La situation est difficile à accepter pour le propriétaire mais aussi pour le vétérinaire. Ce dernier pourrait refuser l'euthanasie et décider de prendre les frais à sa charge, mais cela signifie qu'il travaillerait à perte. La vie de l'animal se réduit donc à une question d'argent. Le vétérinaire peut parfois se laisser toucher par la détresse du propriétaire et accepter de brader ses actes ; de tels comportements ont des conséquences économiques néfastes pour la société vétérinaire. Le vétérinaire est donc parfois contraint de pratiquer des euthanasies pour des raisons financières, au risque d'affaiblir la santé économique de son entreprise. Les vétérinaires sont formés pour soigner les animaux, nombreux sont ceux qui choisissent ce métier par vocation. Le vétérinaire peut ressentir un malaise lorsqu'il accepte une euthanasie alors qu'il pourrait l'éviter mais à ses frais. Cette notion de viabilité financière de l'entreprise financière soulève un problème éthique pour le vétérinaire. Le choix de l'euthanasie par manque de moyens financiers peut dégrader l'estime de soi du vétérinaire, qui peut avoir l'impression de préférer le profit à la vocation de soigner l'animal (Beaumont-Graff et Massal, 2010).

L'euthanasie vétérinaire engendre de nombreuses répercussions psychologiques aussi bien pour le propriétaire que pour le vétérinaire. L'intensité des émotions est peut-être plus forte chez le propriétaire qui rompt un lien d'attachement puissant avec son animal de compagnie. Chez le vétérinaire, la répétition de situations déstabilisantes favorise parfois l'apparition de mécanismes psychologiques qui peuvent dégrader l'estime de soi. Les consultations d'euthanasie font appel à des ressources humaines plus qu'à des capacités techniques. Les différentes situations énoncées précédemment soulèvent l'importance de la communication, du savoir écouter et du savoir dire, mais aussi de l'attitude du vétérinaire : le savoir être.

III. L'étudiant et les premières consultations d'euthanasie

III. A. L'étudiant : un vétérinaire en devenir

Les relations tissées entre un propriétaire et son animal sont complexes. Bien que certains animaux se ressemblent comme deux gouttes d'eau, ils ont cependant des caractéristiques comportementales singulières, ce qui fait de chaque relation entre un homme et un animal une interaction unique. Il en résulte que chaque consultation d'euthanasie sera singulière, bien que l'enchaînement des étapes reste globalement le même. Il semble alors important d'être capable d'écouter son client pour pouvoir s'adapter à chaque situation.

Ecouter, c'est bien plus que de se tenir simplement en face de son interlocuteur. Il est possible de créer un espace intérieur de disponibilité en mettant activement de côté ses problèmes personnels. Les questions personnelles sont mises de côté consciemment avant et pendant la consultation. De cette manière il est possible de se rendre plus disponible pour son patient. Le vétérinaire peut s'inspirer de cette méthode pour mieux percevoir les attentes de son client qui vient faire piquer son animal. Cette position thérapeutique se nomme : « se mettre entre parenthèses » (Hycner et Jacobs, 1995). Aller à la rencontre du client avec une attitude d'ouverture, d'intérêt, d'acceptation et de non-jugement, plutôt qu'à travers le prisme d'un savoir ou de croyances préconçues est essentiel pour accéder à un réel échange. Dans la consultation d'euthanasie, on est plus dans la gestion des ressources affectives que dans la gestion de données médicales. Ceci est particulièrement vrai pour l'étudiant vétérinaire à qui il manque l'expérience de ces consultations. L'étudiant a donc tout intérêt à adopter une attitude d'écoute et d'ouverture mais en maintenant une relation asymétrique avec son client. La notion d'asymétrie ne signifie pas qu'il se positionne au-dessus de son interlocuteur car la volonté d'instaurer un dialogue authentique entre le soignant et le client exclue toute hiérarchie ou compétition. L'asymétrie implique que chacun reste conscient de sa place : le client est demandeur de soins, l'étudiant vétérinaire apporte une écoute attentive afin de répondre à la demande de son client. Ne disposant pas des ressources d'un vétérinaire expérimenté, l'étudiant devrait avant tout prendre conscience de ses compétences humaines. Etre accessible favorise une vraie rencontre avec le client. L'étudiant vétérinaire peut partager une expérience, son savoir ou son vécu avec le client.

En se mettant à la portée du propriétaire, il facilite les échanges et crée un climat d'équilibre indispensable à l'authenticité du dialogue.

Les étudiants vétérinaires confrontés pour la première fois à une consultation d'euthanasie se focalisent cependant généralement sur le déroulement technique de la consultation. Ils ont en effet toujours été invités à apprendre des posologies, des gestes techniques et des protocoles de soins. Les enjeux psychologiques apparaissent alors accessoires au cours de la première euthanasie, et l'étudiant préfère souvent porter son attention sur les différentes étapes de la procédure : mise en place de la voie veineuse, vérification de celle-ci, anesthésie, posologies des produits létaux, formulaires à faire signer, etc. Cette attitude semble justifiée par les orientations d'apprentissage choisies à l'école vétérinaire d'Alfort. En se focalisant seulement sur l'aspect matériel, l'étudiant risque de ressentir des émotions qu'il peut ne pas comprendre. Les interactions psychologiques qui s'établissent au cours des consultations d'euthanasie entre les différents intervenants peuvent aboutir à la naissance d'un certain malaise.

Dans le cadre de l'école vétérinaire, les propriétaires dont l'animal est euthanasié peuvent se retrouver confrontés à plusieurs personnes en même temps : l'assistant, l'interne et deux étudiants par exemple. Dans une situation émotionnellement forte, la présence des étudiants peut devenir oppressante et le propriétaire peut se sentir mal à l'aise. Les étudiants plaisantent parfois lors des consultations de médecine spécialisée en assimilant l'amphithéâtre de consultation à un tribunal. Le propriétaire se retrouve en effet face à une dizaine de personnes qui l'observent lui et son animal. Le propriétaire peut dans ces conditions se sentir intimidé, et s'il est question d'euthanasie le malaise risque alors d'être profond.

Les étudiants peu expérimentés peuvent, par maladresse et manque d'expérience face à l'euthanasie, adopter des attitudes susceptibles d'amplifier l'état de tension déjà présent. Le propriétaire et l'étudiant peuvent alors souffrir de cette situation. Pourquoi l'étudiant peut-il se sentir mal à l'aise ? Le fait de rester spectateur, de ne rien pouvoir faire pour apaiser la douleur du propriétaire peut être une explication à ce malaise ressenti. L'étudiant peut aussi se laisser envahir par la tristesse du propriétaire et se laisser déborder. Dans le cadre des consultations à l'école vétérinaire, l'étudiant est dans une posture d'apprentissage mais c'est à lui d'agir pour ne pas se sentir mal à l'aise. Au cours d'une euthanasie, si le silence le gêne, il pourra entamer le dialogue avec le propriétaire. Les moments de silence peuvent aussi être mis à profit pour

préparer ce qui va être dit après. Les temps de réflexion intérieure sont importants et permettent d'agir de façon plus sereine par la suite. Si l'étudiant se sent comme coincé dans la salle de consultation, c'est à lui d'organiser son espace de travail, il peut demander au propriétaire de se déplacer ou encore modifier l'organisation du mobilier pour se créer un espace dans lequel il se sentira bien, lui permettant ainsi d'être plus disponible pour le propriétaire.

Le malaise ne semble pas toujours être lié aux interactions avec les propriétaires. Des répercussions psychologiques peuvent se faire ressentir à posteriori chez les étudiants vétérinaires. Ces futurs vétérinaires sont de jeunes adultes, nombreux sont ceux pour qui les consultations d'euthanasie sont un des premiers contacts avec la mort. Après trois années consacrées à l'apprentissage des soins, ils se retrouvent dans une situation où ils mettent un terme à la vie d'un animal de compagnie, sans y avoir été préparés.

La majorité des étudiants des écoles vétérinaires ont choisi leur métier par passion, leur vocation étant de pouvoir soigner les animaux. Tout au long de leur cursus scolaire, les professeurs leur apprennent à reconnaître les symptômes des maladies pour pouvoir prescrire le traitement le mieux adapté. L'enseignement vétérinaire dispensé aux étudiants apporte les outils nécessaires pour soigner les animaux. La gestion des animaux en fin de vie, les soins palliatifs ou encore l'euthanasie sont des sujets qui n'apparaissent pas dans le programme d'enseignement vétérinaire. Les thérapies les plus modernes sont enseignées, on peut citer par exemple la chimiothérapie ou la radiothérapie qui sont des méthodes puissantes destinées à lutter contre les tumeurs. A l'opposé, l'échec thérapeutique n'est jamais envisagé dans les cours destinés aux étudiants.

L'étudiant vétérinaire termine vraisemblablement ses études avec une idée tronquée de la réalité de l'exercice vétérinaire. Dans un monde universitaire où l'échec thérapeutique est difficilement accepté, l'étudiant n'est pas préparé à accompagner les animaux de compagnie et leurs propriétaires dans les fins de vie. Et quand il se retrouvera confronté à la réalité de l'exercice vétérinaire en clientèle, ses idéaux risquent fortement d'être mis à mal. C'est là une difficulté importante que l'étudiant vétérinaire risque de rencontrer à la sortie de ses études.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer des gardes rémunérées dans des cliniques privées de la région parisienne, à partir de leur quatrième année d'études. Ces étudiants seront confrontés aux éventuelles euthanasies hors du contexte universitaire avant les autres. Après plusieurs années d'enseignement au cours desquelles l'étudiant suit les recommandations de ses professeurs, il obtient soudain le pouvoir de donner la mort. Ce changement de position d'une situation d'exécutant à un poste de décideur génère de nouvelles responsabilités pour l'étudiant. En garde, l'étudiant doit gérer la clinique vétérinaire dans laquelle il travaille. A l'école, il travaille dans un cadre sécurisant : il ne travaille jamais seul, son statut d'étudiant lui apporte une certaine tolérance de la part des clients, il peut s'appuyer sur le savoir de ses aînés qui sont une ceinture de sécurité finale. Lorsqu'il est en garde, il prend la place de ses enseignants et devient alors une figure d'autorité scientifique pour les clients. Confronté aux clients dans une structure privée, il doit prendre ses responsabilités quand il établit son diagnostic. Cette nouvelle position de référent en matière de savoir scientifique est lourde à assumer quand on est encore étudiant vétérinaire. Le problème apparaît encore plus important lorsqu'il s'agit de décider d'euthanasier un animal car l'étudiant empiète sur le domaine du sacré, en obtenant le droit de vie et de mort sur un être vivant. Il ne s'agit certes pas de vies humaines mais le fait de décider de la vie ou de la mort d'un être vivant est un pouvoir extraordinaire.

Les notions abordées précédemment soulignent l'importance que peuvent revêtir les premières consultations d'euthanasie pour les étudiants vétérinaires. Ne bénéficiant d'aucune préparation au cours de leur scolarité, les jeunes vétérinaires peuvent être perturbés à la découverte de ces épreuves singulières. Quelques notions psychologiques simples pourraient aider les étudiants à gérer au mieux leurs premières consultations d'euthanasie.

III. B. Enjeux et enseignements

III.B.1. Anticiper les situations difficiles

A l'école nationale vétérinaire d'Alfort, les consultations se déroulent selon un ordre bien précis. Généralement, un ou deux étudiants accueillent le propriétaire et le font entrer en salle de consultation. Là, après s'être présenté et avoir expliqué le déroulement de la consultation, l'étudiant vétérinaire recueille de nombreuses informations au sujet de l'animal (environnement, comportement, antécédents de maladie...) et également au sujet du propriétaire. Ensuite il commence l'examen clinique de l'animal. Le travail de l'étudiant s'apparente donc à une collecte d'informations dans un premier temps. Quand l'examen clinique est terminé, l'étudiant annonce qu'il va s'absenter quelques instants afin de dresser la liste de ses hypothèses diagnostiques. Ensuite, l'étudiant attend qu'un de ses supérieurs hiérarchiques (interne, assistant ou professeur) lui indique qu'il est disponible pour la deuxième partie de la consultation. Le client et l'étudiant peuvent alors rejoindre une nouvelle salle de consultation dans laquelle se trouvent les enseignants. L'attente entre la première et la seconde partie de consultation peut parfois prendre plus d'une heure, en particulier dans le service des urgences en raison de la forte affluence. Durant cette période d'attente, le propriétaire n'a pas d'autres interlocuteurs que les étudiants car la salle d'attente et les salles de pré-consultation sont mitoyennes.

Comme nous venons de le décrire, c'est l'étudiant qui se trouve confronté en premier au propriétaire et donc à l'éventuelle question de l'euthanasie. Cependant l'étudiant n'a pas le droit de prendre de décision au cours de la première partie de la consultation, c'est-à-dire tant qu'il n'a pas échangé avec un de ses encadrants. Une situation délicate semble alors apparaître : d'un côté se trouve un propriétaire angoissé à l'idée d'une éventuelle euthanasie pour son animal, de l'autre côté, un étudiant peu expérimenté qui ne peut pas répondre aux questions de son interlocuteur. Un propriétaire anxieux au sujet d'une éventuelle euthanasie a généralement besoin qu'on lui accorde une grande attention. Les longues heures d'attente peuvent avoir raison de la patience des clients et les questions adressées aux étudiants peuvent devenir brutales, voire agressives. La difficulté est double pour l'étudiant vétérinaire qui ne peut pas répondre aux questions et qui se sent agressé personnellement. C'est pourquoi les étudiants devraient

systématiquement demander l'aide de leur supérieur lorsqu'ils pensent que la question de l'euthanasie pourrait être abordée.

III.B.2. Accepter d'être un étudiant

Les étudiants vétérinaires possèdent de nombreuses connaissances théoriques mais ils manquent d'expérience. Confrontés à des clients exigeants, ils peuvent avoir peur de ne pas être suffisamment compétents et peuvent ressentir un manque de confiance en soi. Certains clients ont l'habitude de consulter des vétérinaires expérimentés qui répondent à toutes leurs questions. L'étudiant vétérinaire risque de ne pas pouvoir répondre à toutes les attentes de son client. Deux possibilités s'offrent à lui. La première serait de tenter de masquer son manque d'expérience en ayant l'air très sûr de lui. Il pourrait choisir de donner une réponse à chaque question posée, qu'elle soit bonne ou fausse. Dans ces conditions, la consultation peut se transformer en un moment pénible pour le client comme pour l'étudiant. L'étudiant qui tenterait de masquer son manque d'expérience par le mensonge risquerait en effet de se retrouver dans une situation périlleuse. En avançant des connaissances qu'il n'a pas, il augmenterait le niveau d'exigence de son interlocuteur et s'exposerait à des questions de plus en plus techniques. Il s'ensuit alors un enchaînement d'attitudes inadaptées qui alimentent la situation ressentie au départ comme hostile et potentiellement déstabilisatrice (Rohart, 2005). La deuxième possibilité serait d'être en accord avec soi-même. L'étudiant pourrait essayer de prendre pleinement conscience de son statut et de son manque d'expérience professionnelle. Pour cela, il pourrait expliquer à son interlocuteur qu'il est encore étudiant et qu'il peut ne pas savoir répondre à certaines questions. De cette façon, le client serait conscient des compétences de son interlocuteur adapterait ses questions à l'étudiant vétérinaire. L'étudiant est cependant capable de partager les émotions de son client en faisant appel à son expérience personnelle et non plus professionnelle. En s'autorisant à être soi-même, il est possible de ressentir et d'être au contact des émotions de l'autre. On ne peut pas dialoguer de façon authentique avec son client si on ne commence pas par être en accord avec soi-même (Rohart, 2005).

Il est important “de pouvoir se permettre de comprendre une autre personne” (Rogers, 1966). Cette citation peut paraître étrange. Elle sous-entend que l’attitude consistant à comprendre l’autre demande un travail personnel. Notre première réaction au cours d’un dialogue est généralement de juger les idées de l’autre, plutôt que d’essayer de les comprendre. Avant même de s’intéresser au cheminement qui a conduit l’autre personne à exprimer les idées qu’elle avance, nous nous précipitons de les évaluer en leur attribuant un jugement de valeur : “cela est absurde”, “c’est juste” ou encore “quels propos étranges”. Et bien souvent une idée que nous ne partageons pas sera rapidement rejetée sans même essayer de comprendre son fondement. Il semble donc difficile d’essayer de comprendre le raisonnement des autres. Peut-être est-ce parce qu’en nous autorisant à comprendre vraiment une autre personne, nous risquons de nous transformer un peu ? Si nous acceptons en effet de voir les choses de la même manière que l’autre, nous avons de grandes chances de nous trouver influencés dans nos attitudes et dans notre personnalité. Et le changement est quelque chose qui fait peur, c’est pourquoi il est difficile de se permettre de comprendre un client, d’entrer entièrement et avec empathie dans son cadre de référence (Rogers, 1966). Quand ils commencent les consultations, les étudiants vétérinaires ont très peu d’idées préconçues sur l’exercice vétérinaire en général, et sur l’euthanasie en particulier. Ils devraient mettre à profit ce manque d’expérience pour s’autoriser à comprendre les propriétaires, et en particulier les raisons pour lesquelles l’euthanasie est demandée.

A l’opposé, les praticiens expérimentés peuvent avoir tendance à comparer la demande d’euthanasie de leur propriétaire à des situations déjà rencontrées, sans essayer de comprendre les raisons personnelles de leur client (Protin, 1999). Ils portent de cette façon un jugement de valeur immédiat sur la demande d’euthanasie. Ils peuvent arriver à des évaluations biaisées par rapport à la vérité de la situation. S’autoriser à comprendre son client, c’est s’efforcer de l’écouter d’une oreille attentive et s’abstenir de tout jugement de valeur. Le rôle du vétérinaire est vraisemblablement d’essayer d’apporter une aide au propriétaire et non pas de le juger.

On peut s’interroger sur le mécanisme qui transforme le vétérinaire au fil des années. Pourquoi l’expérience acquise peut-elle enfermer le praticien dans une situation de rigidité intellectuelle vis-à-vis de ses clients ? Comme nous l’avons évoqué précédemment, essayer de comprendre l’autre demande un investissement important, surtout quand le sujet concerne l’euthanasie. Cette démarche nécessite une capacité d’écoute particulière, et par conséquent

beaucoup de temps. Au fil de son expérience, le vétérinaire dresse parfois des profils types de situations d'euthanasie et les range dans des cases, selon une méthode hiérarchisée. Les cours vétérinaires et les ouvrages de référence en matière de science médicale y sont peut-être pour quelque chose. En effet ils comportent de nombreux tableaux dits "logiques", présentés sous forme dichotomique. En utilisant de façon itérative une distinction simple entre deux états physiologiques, ils permettent de partir d'un état clinique complexe pour arriver finalement à une pathologie très précise. Le traitement sera alors mis en place selon les recommandations correspondant à la pathologie diagnostiquée. Ce cheminement simple et organisé de la réflexion permet de gagner du temps et d'avancer sans hésitations. De façon plus large, il est possible que cette méthode d'apprentissage ait formaté le vétérinaire et qu'il l'applique aussi à la gestion de ses clients, en les classant rapidement dans les catégories qu'il s'est fabriqué lui-même au cours de son expérience en clientèle vétérinaire. Cette attitude peut constituer un barrage à la compréhension des attentes des propriétaires. Elle permet certes de gagner du temps en consultation mais elle peut être dangereuse au cours des euthanasies qui mettent en jeu des interactions émotionnellement intenses. La notion de perte de temps semble incongrue dans de pareilles situations, et je pense que le vétérinaire devrait planifier des créneaux de consultation plus longs pour les euthanasies afin de pouvoir se permettre d'écouter et de comprendre son client.



III.B.3. Vivre un échange avec le propriétaire

Nous venons de montrer que pour répondre aux attentes d'un propriétaire, le vétérinaire devait fournir un travail de communication en s'autorisant à comprendre son interlocuteur. Un autre aspect important au dialogue entre le vétérinaire et le propriétaire se trouve dans la notion de congruence. Cette notion peut être définie comme une « correspondance exacte entre l'expérience et la prise de conscience », c'est-à-dire une adéquation parfaite entre l'expérience vécue, la conscience qu'on en a, et la communication qui en résulte (Rogers, 1966). Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple d'un homme qui au cours d'un dîner avec ses amis s'emporte. Il hausse le ton, son visage se fige et il menace du doigt son interlocuteur. Mais quand un ami lui fait remarquer que sa colère n'en vaut la peine, il rétorque avec surprise et sincérité : « mais je ne m'énerve pas, je ne fais que souligner les faits ». De toute évidence, il n'a pas conscience qu'il se laisse gagner par la colère. Sa conscience n'est pas en accord avec l'expérience vécue. Il ne se rend pas compte non plus qu'il envoie des signaux qui transcrivent son état de colère ; il y a un décalage entre expérience et communication.

Ce concept semble très important dans les enjeux de la communication qui existent entre le vétérinaire (étudiant ou praticien) et le propriétaire. Un échange s'instaure en effet entre le vétérinaire et son client, échange dont dépendra le bon déroulement de la consultation. Un problème de congruence dans l'attitude du vétérinaire peut se révéler dommageable pour la relation qu'il entretient avec son client. Par exemple, au cours d'une consultation, un vétérinaire regarde sa montre toutes les cinq minutes et n'arrête pas de regarder par la fenêtre de la salle de consultation. Au bout d'un moment, agacé, son client lui demande si ses propos l'ennuient. Le vétérinaire répond d'un ton assuré que l'histoire de son client l'intéresse beaucoup et le prie de bien vouloir continuer. Dans cet exemple, le vétérinaire a parfaitement conscience que son client l'ennuie fortement, et la non-congruence se situe alors dans le décalage qui existe entre l'expérience et la communication. Le client ne sera pas dupe et risque de ressentir d'une part le manque d'attention, et d'autre part il pourrait avoir le sentiment d'être méprisé par son vétérinaire. L'adéquation entre l'expérience vécue et les signaux de communication émis par le vétérinaire est une des clés de voûte de la communication entre le vétérinaire et son client.

La communication peut prendre différentes formes, la parole bien sûr, mais aussi le regard, les attitudes corporelles ou encore le contact physique. Les salles de consultations en cabinet vétérinaire sont généralement de taille modeste, il en résulte une certaine promiscuité entre le vétérinaire, le propriétaire et l'animal de compagnie. Certains propriétaires peuvent parfois s'effondrer littéralement sur la table de consultation après l'euthanasie de leur animal. Le vétérinaire peut alors ressentir le besoin de reconforter le propriétaire en lui tendant la main. Une main posée dans le dos ou une pression sur l'épaule peuvent être des gestes reconfortants, mais la situation si particulière de l'euthanasie rend imprévisible la réaction du propriétaire. Ce dernier peut en effet ressentir le contact physique comme un manque de respect de son intimité.

Comme tous les modes de communication, le toucher fait l'objet d'interdits et de recommandations socialement codifiés (Servais, 2007). Toucher un inconnu est une violation de l'espace personnel (d'où le fait qu'un tel acte, même accidentel, est suivi d'excuses ou d'échanges réparateurs), en même temps qu'accepter de se laisser toucher, c'est accepter la pénétration d'un autre dans sa sphère intime. Le vétérinaire et son client ne sont généralement pas de vrais inconnus car ils ont établi des liens au cours des consultations précédentes. Ils s'inscrivent cependant dans une relation codifiée mettant en jeu un client et un professionnel de la santé animale. Certains clients tissent relations particulières avec leur vétérinaire dans lesquelles le tabou social du toucher peut s'estomper. Le toucher indique néanmoins une relation intime en même temps qu'il l'instaure. Toucher son client dans l'objectif de lui apporter du réconfort à la perte de son animal semble donc pouvoir constituer une violation de sa sphère intime. Dans une relation d'ordre professionnel, la gestion émotionnelle de la consultation d'euthanasie devrait être permise par une communication verbale et des attitudes en accord avec la situation vécue. Le vétérinaire peut par exemple tendre un mouchoir à un client effondré. Ce geste anodin dans certaines situations peut ici créer une certaine empathie sans pénétrer dans l'intimité physique du propriétaire.

La gestion émotionnelle du propriétaire est un point sensible de la consultation d'euthanasie. Le propriétaire est parcouru d'émotions douloureuses que le vétérinaire peut ne pas partager de la même manière. Certains étudiants vétérinaires s'interrogent au sujet de l'attitude à adopter face à la peine des propriétaires en consultation d'euthanasie. Être capable de se mettre à distance des émotions de l'autre ne se fait pas toujours instinctivement (Beaumont-Graff et

Massal, 2010). Le plus difficile est de trouver la juste mesure : ne pas être indifférent et en même temps ne pas se laisser déborder. En vivant pleinement la tristesse de son client, le vétérinaire risque d'abîmer son bouclier affectif. Il existe un concept qui décrit une possibilité de plonger dans l'expérience de l'autre à condition de garder un ancrage solide dans la situation présente. Ce concept est appelé concept d'enracinement (Geller et Greenberg, 2005). Dans le cadre des euthanasies, le vétérinaire peut être plongé dans la douleur et la souffrance de l'autre, tout en se maintenant dans un champ plus vaste et chargé d'énergie. Il devra cependant réussir à se maintenir enraciné et centré dans son existence personnelle. Ce concept exige de la part du vétérinaire de suivre une ligne de partage subtile entre le fait d'être trop distant et éloigné de l'expérience du moment, et celui d'être trop impliqué et intégré dans l'état émotionnel du propriétaire, au risque de se mettre en danger. Cela implique d'être avec le client plutôt que de s'occuper de son animal. Il s'agit d'un état d'ouverture et de réceptivité au vécu du client, en douceur, sans jugement et avec compassion, tout le contraire du fait d'observer et de regarder le client de l'extérieur. Le vétérinaire accepte ainsi d'être touché et ému par le vécu émotionnel du client, tout en restant enraciné en soi-même.

III. C. Limites de l'étude

Les recherches menées au cours de cette étude m'ont conduit à étudier différentes notions psychologiques telles que l'attachement, la perte, la dépression ou encore le deuil. La plupart des travaux de recherche qui ont permis de définir ces notions portent toutes sur l'être humain. Les études menées par le docteur Kübler-Ross sont par exemple le fruit de longues années d'accompagnement des personnes en fin de vie. Toutes ses conclusions au sujet du deuil et de la décomposition de ce dernier en cinq étapes principales résultent de l'observation de patients humains.

De nombreuses interactions entre le propriétaire et son animal de compagnie évoquent celles existant entre deux individus et ce rapprochement a déjà été effectué par des scientifiques dans d'autres disciplines que la science vétérinaire. La théorie de l'attachement en est un exemple, car la relation qui s'établit entre un individu qui prodigue des soins et celui qui les reçoit est de même nature que celle qui existe entre un animal et son propriétaire. Dans le respect de ces études, j'ai extrapolé dans mes travaux de recherche certains concepts de psychologie ou de psychanalyse à des relations tissées entre un animal et une personne, et non plus entre deux individus.

Des travaux de recherche ont déjà été effectués au sujet de l'euthanasie vétérinaire. La plupart exprime le point de vue d'un vétérinaire praticien exerçant en clientèle privée avec une description d'un grand nombre de situations cliniques et des propositions quant aux attitudes à adopter par le vétérinaire (Dubreuil, 1995). Dans mon étude, j'ai tenté de décrire les mécanismes généraux en œuvre dans ces situations, afin d'offrir la possibilité au vétérinaire, étudiant ou praticien, de pouvoir adapter ses réactions en fonction de sa personnalité. Les émotions et les sentiments ressentis par une personne au cours d'une consultation d'euthanasie sont singuliers dans leur nature, dans leur durée et leur intensité. Ils dépendent de l'expérience personnelle de l'individu, de son vécu émotionnel et de son passé relationnel. Il me semblait inapproprié de dresser une liste de situations pratiques avec à chaque fois une solution pragmatique de forme injonctive. Ma démarche avait pour ambition de mettre à disposition des outils de réflexion, permettant de résoudre les difficultés rencontrées face à l'euthanasie vétérinaire. Les vétérinaires

pourraient de cette façon s'adapter à la plupart des situations difficiles tout en restant en accord avec eux-mêmes.

Au cours de cette étude, j'ai essayé de porter une attention particulière au point de vue de l'étudiant vétérinaire. La motivation qui m'a conduit à mener ce travail de recherche est l'impression que j'ai pu partager avec mes camarades de promotion, au cours des premières années de consultation à l'école vétérinaire. J'ai en effet ressenti un malaise lors de ma première consultation d'euthanasie, très certainement lié à une absence de préparation au cours de ma formation. Ce malaise prenait différentes formes : un sentiment d'inutilité en tant que spectateur, une gêne ressentie lors des moments de silence, un décalage entre la volonté de réconforter le propriétaire et l'incapacité à trouver le moyen de le faire, une certaine maladresse dans le discours tenu pour tenter de réconforter le propriétaire en pleurs, etc. En échangeant avec mes camarades, j'ai remarqué que certaines de mes impressions avaient été partagées par eux aussi. Afin d'élargir la portée de mon étude, j'ai soumis un questionnaire à quelques élèves de ma promotion et de la promotion suivante. Ce questionnaire n'avait pas pour ambition d'apporter à mon travail une dimension objective, mais il me permettait d'une part de confirmer que mon expérience au sujet de l'euthanasie était partagée par d'autres, et d'autre part d'élargir les thèmes à développer. Les réponses apportées par ce questionnaire m'ont également permis d'appréhender des sensibilités différentes, car la confrontation aux consultations d'euthanasie est une expérience très personnelle. Ces questionnaires n'ont pas été soumis à l'ensemble des étudiants ayant déjà été confrontés à des euthanasies, les retours ne reflètent donc pas l'exhaustivité des situations d'euthanasie vétérinaire. Sur une trentaine de questionnaires distribués, je n'ai récupéré que quinze questionnaires complétés. Ce faible nombre de réponses témoigne peut-être de la singularité de la consultation d'euthanasie et de la difficulté à en exprimer le ressenti. Les notions de communication, de savoir faire et surtout de savoir être développées dans cette étude permettront cependant, je l'espère, aux étudiants de trouver des réponses à leurs interrogations concernant ces consultations si particulières.

CONCLUSION

Les carnivores domestiques occupent aujourd'hui une place centrale dans la vie de l'Homme. Ils sont un compagnon de jeu et une présence affective importante pour de nombreux foyers. Ils remplacent parfois le conjoint ou l'enfant manquant.

La relation d'attachement qui s'établit entre le propriétaire et son animal de compagnie est une interaction forte qui se renforce année après année. La vieillesse ou la maladie de l'animal peuvent confronter le propriétaire à une prise de décision d'euthanasie. Le propriétaire peut décider, selon une potentielle indication du vétérinaire, de mettre un terme anticipé à la vie de l'animal et, ce faisant, à la relation d'attachement qu'il avait créée avec son compagnon. Cette rupture peut entraîner le propriétaire vers une confrontation inhabituelle avec la mort, et le plonger dans une phase de deuil, parfois aussi intense que suite à la perte d'une personne proche.

Au cours de la consultation d'euthanasie, le propriétaire se tourne vers son unique interlocuteur : son vétérinaire. Ce dernier a bénéficié au cours de sa scolarité d'un enseignement scientifique important d'un point de vue médical, mais n'a reçu aucune formation au sujet de l'euthanasie vétérinaire. Le praticien débutant n'est pas préparé pour ces consultations. L'étudiant vétérinaire peut se retrouver en danger lors de ses premières euthanasies, car ces consultations singulières font appel à des notions psychologiques qui ne lui ont pas été présentées, en plus des capacités techniques qu'il ne maîtrise pas toujours parfaitement.

Les répercussions psychologiques de l'euthanasie vétérinaire peuvent être lourdes pour le propriétaire comme pour le vétérinaire. Cette consultation ultime peut parfois dégrader l'estime de soi et détériorer l'énergie psychique de la personne. Elle est le siège d'une relation intime avec la mort pour le propriétaire et pour le praticien, pouvant aboutir dans certains cas à un état de dépression chez le propriétaire. L'hypothèse est posée de conséquences potentielles sur l'état psychique altéré à plus ou moins long terme chez le praticien et des moyens de celui-ci pour prévenir ces effets délétères chez lui, voire chez le propriétaire.

La capacité du vétérinaire à pouvoir communiquer avec son client conditionne le bon déroulement de l'euthanasie. Ecouter va au-delà du silence face à un interlocuteur. Le vétérinaire peut s'autoriser à être à l'écoute des émotions du propriétaire pour accéder à un réel échange. En préconisant une attitude d'ouverture et un ancrage dans l'expérience propre des vétérinaires, nous espérons favoriser, pour l'étudiant et le praticien confirmé, dans la limite de leur champ de compétences, une gestion sensible des consultations d'euthanasie des carnivores domestiques, critère qualitatif pour une meilleure efficacité de ces consultations.

ANNEXE

Questionnaire proposé à des étudiants de quatrième et de cinquième année de l'ENVA, complété par quinze personnes. La consigne donnée était de raconter leurs expériences sans tabou.

Impressions sur vos euthanasies :

Première consultation d'euthanasie à l'école :

.....
.....
.....
.....
.....

Sentiment d'être seul ?

.....

Sentiment d'ignorance face aux questions du propriétaire ?

Sentiment d'impuissance face à la douleur du propriétaire ?

Autres expériences :

.....
.....

Première consultation d'euthanasie en garde :

.....
.....
.....
.....

Comment proposer l'euthanasie ?

.....

Comment gérer un client effondré ?

.....

Décrire une consultation d'euthanasie catastrophe :

.....
.....
.....
.....

Description d'une situation difficile vécue :

.....
.....
.....
.....

Votre réaction :

.....
.....
.....

Avez-vous réalisé un débriefing ? Pourquoi ?

.....
.....
.....

Quelles ont été les répercussions sur vous ?

.....
.....
.....

Comment aimeriez-vous qu'une euthanasie se déroule ?

Avant la mort de l'animal :

.....
.....
.....

Pendant :

.....
.....
.....

Après :

.....
.....
.....

Qu'est-ce qui pourrait vous mettre à l'aise au cours d'une euthanasie ?

.....
.....
.....

Qu'est-ce qui vous à manqué dans votre formation ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous encore des besoins ?

.....
.....
.....
.....

Rapport-Gratuit.com

BIBLIOGRAPHIE

AITKEN M. (1982). Self-concept and functional independence in the hospitalized elderly. *American Journal of Occupational Therapy*, **36**, 243-250.

ASHTON M. (1977). Kübler-Ross : dignité de la mort. *Santé mentale au Québec*, **2**(1), 101-117.

BEAUMONT-GRAFF E. ET MASSAL N. (2010). Gérer l'acte d'euthanasie, une réflexion à partager. *L'essentiel*, n°169, 1-15.

BECK A.M. ET KATCHER A.H. (1984). A new look at pet-facilitated therapy. *J. Am. Vet. Med. Ass.*, **184**, 414-421.

BEN SOUSSAN P. ET GRAVILLON I. (2006) L'enfant face à la mort d'un proche : en parler, l'écouter, le soutenir. Albin Michel, Paris, 130 p.

BERNE E. (1975). Des jeux et des hommes. Stock, Paris, 214 p.

BOWLBY J. (1978). Attachement et perte. Vol. I, l'attachement. PUF, Paris, 539 p.

BOWLBY J. (1980). Attachment and Loss. Vol. III, Loss. 2nd ed. Basic books, New York, 598 p.

CARLOS F. Le deuil animalier. Broquet, Saint-constant, 192 p.

CHEMAMA R. ET VANDERMERSCH B. (2009). Dictionnaire de la psychanalyse. Larousse, Paris, 278 p.

CODE CIVIL (2010). Articles 528 et 544.

CODE DE DEONTOLOGIE VETERINAIRE, article 10.

CODE RURAL (2010). Articles 226 et L.214-3.

CYRULNIK B. (2004). Les vilains petits canards. Odile Jacob, Paris, 241 p.

CYRULNIK B. (2010). Mourir de dire : La honte. Odile Jacob, Paris, 260 p.

DEMBICKI D. ET ANDERSON J. (1996). Pet ownership may be a factor in improved health of the elderly. *Journal of Nutrition for the Elderly*, **15**(3), 15-31.

DICTIONNAIRE DES MEDICAMENTS VETERINAIRES ET DES PRODUITS DE SANTE ANIMALE COMMERCIALISES EN FRANCE. (2009). 15^{ème} éd. Editions du point vétérinaire, Paris.

DUBREUIL Y. (1995). Attitude du vétérinaire face à l'euthanasie de l'animal de compagnie. Thèse Méd. Vét., Alfort.

FILIATRE J.-C., MILLOT J.-L., ECKERLIN A., GAGNON A.C., MONTAGNER H. (1988). Children and their pet dogs : How they communicate, *Behaviour Processes*, **17**, 1-15.

FREUD S. (1913). Totem et tabou. Payot, Paris, 240 p.

FREUD S. (1917). Métapsychologie, « Deuil et mélancolie ». Gallimard, Paris, 17-145.

FREUD S. (1920). Au-delà du principe de plaisir. PUF, Paris, 153 p.

FREUD S. (1923). Le moi et le ça. Payot, Paris, 235 p.

FRIEDMAN E. *et al.* (1980). Animal companions and one-year survival of patients after discharge from a coronary-care unit. *Public Health Reports*, **95**, 307-312.

FUDIN C.E. (1994). L'enfant et le deuil d'un animal favori. *Walt. Inter. Foc.*, **4**(1).

GAGNON A.C. (1995). Pet loss and emotion among veterinarians and pet owners in France. Gagnon, Geneva, 338 p.

GAUTIER A. (1990). La domestication - Et l'homme créa l'animal... Jardin des Hespérides, Errance, Paris, 277 p.

GELLER S. ET GREENBERG L.M. (2005). La présence thérapeutique, l'expérience de la présence vécue par des thérapeutes dans la rencontre psychothérapeutique. Approche centrée sur la personne. *Pratique et recherche*, n°1, 45-66.

HANUS M. (2008). La mort, j'en parle avec mon enfant. Nathan, Paris, 87 p.

HEGI P. (2008). Quand Narcisse rencontre Thanatos. *Médecine & Hygiène, Psychothérapies*, **3**(28), 201-210.

KATCHER A.H. *et al.* (1983). Social interaction and blood pressure. Influence of animal companions. *The Journal of Nervous and Mental disease*, **171**(8), 461-465.

HYCNER R. ET JACOBS L. (1995). Transference meets dialogue. The healing relationship in gestalt therapy: a dialogic, self-psychology approach. *Gestalt Journal Press*, 171-195.

KIMURA Y. (2011). Psychiatric investigation of bereaved pets. *Journal of Veterinary Medical Science*, (4), 1083-1087.

KÜBLER-ROSS E. (2005). Sur le chagrin et le deuil. Pocket, Paris, 286 p.

LABERGE H. (2006). La résilience morale. *Site de l'encyclopédie de l'Agora* [en ligne], Mise à jour le 10 février 2011 [<http://agora.qc.ca/>], (consulté le 12 mai 2011).

LARIVEY M. ET GARNEAU J. (1983). L'Auto-développement : psychothérapie dans la vie quotidienne, 2nde éd. Éditions de l'Homme, Montréal, 352 p.

LEHOTKEY R. (2004). L'attachement dans la relation entre le chien et son maître. *Passionnement Chien*, **2**(4), 7-9.

MACIA E., CHAPUIS-LUCCIANI N. ET BOËTSCH G. (2007). Stéréotypes liés à l'âge, estime de soi et santé perçue. *Sciences Sociales et Santé*, **25**(3), 79-106.

MCNICHOLAS J., GILBEY A., Ann RENNIE A., AHMEDZAI S., DONO J., ORMEROD E. (2005). Pet ownership and human health: a brief review of evidence and issues. *BMJ Journal*, **331**(11), 1252-1254.

MESSENT P. (1983). Social facilitation of contact with other people by pet dogs, in Katcher A.H. and Beck A.M. : *New Perspectives on our Lives with Companion Animals*. University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 37-46.

MICHAUD-NERARD F. (2008) Parler de la mort en 2007. Les nouvelles demandes des familles. *L'Esprit du temps, Etudes sur la mort*, **2**(134), 105-113.

MONTAGNER H. (2007). L'enfant et les animaux familiers, un exemple de rencontre et de partage des compétences spécifiques et individuelles. *Enfances & Psy*, **2**(35), 15-34.

MUGFORD R.A. ET M'COMISKY (1974). Some recent work on the psychotherapeutic value of caged birds with old people. *Pets Animals and Society*. Anderson R.S., London, 54-65.

PROTIN M. (1999). Le vétérinaire et l'euthanasie : comprendre et aider le client. Thèse Méd. Vét., Lyon.

ROHART J.D. (2005). Estime de soi et maturation du « bouclier narcissique », Carl Ransom Rogers et Peter Sloterdijk. *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, n°2, 18-23.

RUFFIAT E. (2009). *Nouveau Dictionnaire de la Culture Psy*. Œdipia, Nîmes, 122-127.

ROGERS C.R. (1966). *Le développement de la personne*. InterEditions, Paris, 270 p.

ROMANO H. (2010). La mort en face : réactions immédiates des enfants et adolescents confrontés à la mort d'un proche. Étude prospective des réactions à la mort d'un proche d'enfants ou d'adolescents lors de la prise en charge par les secours d'urgence. *L'esprit du temps, Etudes sur la mort*, n°138, 89-103.

SERVAIS V. (2007). La relation homme-animal, La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ? *Enfances & Psy*, n°35, 46-57.

FACCO / TNS SOFRES. (2006) La population animale : combien d'animaux familiers en France ? *Site du Syndicat des Fabricants d'Aliments Préparés pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres Animaux familiers* [en-ligne], Mise à jour en septembre 2006 [http://www.facco.fr/population_animal.htm], (consulté le 23 juin 2011).

VERNAY D. (2003). Le chien partenaire de vie : applications et perspectives en santé

Humaine.

Eres,

Ramonville

Saint-Agne

ENJEUX PSYCHOLOGIQUES DE L'EUTHANASIE DES CARNIVORES DOMESTIQUES : POINT DE VUE DE L'ÉTUDIANT VÉTÉRINAIRE

LAMARRE Jocelyn

Résumé :

Le vétérinaire est habituellement désigné comme le médecin des animaux, jouant à la fois un rôle dans la prévention des maladies et dans leur traitement. Bien que garant de la bonne santé des carnivores domestiques, il est amené à donner la mort. La consultation d'euthanasie fait principalement appel à des qualités humaines, bien que la maîtrise des gestes techniques soit nécessaire pour le bon déroulement de la procédure. La gestion de ces consultations singulières peut engendrer de lourdes conséquences psychologiques, tant pour le vétérinaire que pour le propriétaire de l'animal euthanasié. Aucune approche didactique de l'euthanasie n'est proposée aux étudiants vétérinaires au cours de leur scolarité. A l'aide d'éclairages théoriques sur les notions d'attachement à l'animal, de perte, de deuil et de communication, l'étudiant peut trouver des clés de réflexion permettant de faciliter le déroulement des consultations d'euthanasie des carnivores domestiques.

Mots clés :

EUTHANASIE / CONSULTATION / FIN DE VIE / COMMUNICATION /
APPROCHE PEDAGOGIQUE / ETUDIANT VETERINAIRE / CARNIVORE.

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Dr. Ludovic Freyburger, Maître de Conférences,

Assesseur : Dr. Nathalie Cordonnier, Maître de Conférences,

Invitée : Andrée Sodjinou, Psychologue Clinicienne.

PSYCHOLOGICAL ISSUES OF PET'S EUTHANASIA: STUDENT'S POINT OF VIEW

LAMARRE Jocelyn

Abstract:

The veterinarian is usually a pet doctor, performing a specified role for disease prevention and treatment. While he is responsible for pets' health, he sometimes puts animals to death. The consultation of euthanasia deals mainly with human resources, although some technical operations must be mastered for a good administration of the procedure. Dealing with these very singular consultations can be damaging for mental health, both for veterinaries and pet's owners. There is no training given to veterinary students about euthanasia. Thanks to insights on attachment, loss, mourning, communication and self-management skills concepts, students can facilitate the proceeding of pets' euthanasia.

Keywords:

EUTHANASIA / CONSULTATION / END OF LIFE / COMMUNICATION /
PEDAGOGICAL APPROACH / VETERINARY STUDENT / PET.

Jury:

President: Pr.

Director: Dr. Ludovic Freyburger, Associate Professor,

Assessor: Pr. Nathalie Cordonnier, Associate Professor,

Guest: Andrée Sodjinou. Clinical psychologist.